# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 22 JUILLET 1868. Entre les rues Bienville et Conti.

[illegible]

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE.

Par an, $16; par semestre, $8; par trimestre, $4; [illegible]

EDITION HEBDOMADAIRE Paraissant le Samedi:

Par an, $4; par semestre, $3.

TARIF D'ANNONCES.

[illegible] insérées à tour de rôle dans un des côtés du journal, paieront $1 50 le carré pour la première insertion, et 75 CENTS le carré pour chaque insertion subséquente.

Les annonces insérées dans la page éditoriale paieront $1 50 le carré pour chaque insertion.

Les annonces [illegible] paieront comme [illegible].

Les annonces en anglais, dans la page éditoriale, paieront [illegible].

[illegible]

Toutes annonces [illegible] doivent être payées d'avance.

[illegible]

NOUVELLE-ORLEANS: MERCREDI MATIN, 22 JUILLET.

## Candidatures de la Démocratie Nationale.

POUR PRESIDENT:

**HORATIO SEYMOUR,** DE NEW-YORK.

POUR VICE-PRESIDENT:

**FRANCIS P. BLAIR,** DU MISSOURI.

Electeurs pour l'Etat en général:

EX-GOUVERNEUR R. C. WICKLIFFE, de Ouest Feliciana.

ISAIAH GARRETT, de Ouachita.

Remplaçants:

JAMES P. FREERET, de Jefferson.

JUGE J. N. LEA, d'Orléans.

Electeurs de District:

1er District Congressionnel.........A. SAMBOLA.
2me " ".........M. D. BRADY.
3me " ".........A. S. HERRON.
4me " ".........A. DeBLANC.
5me " ".........R. D. COLEMAN.

Remplaçants:

1er District Congressionnel......T. P. SHERBURNE.
2me " "......GEO. W. RACE.
3me " "......J. H. KENNARD.
4me " "......E. M. CULLUM.
5me " "......W. F. BLACKMAN. J. H. BRIGHAM.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails et l'heure, voir aux annonces:

Par Hughes Tourné, à 10 ½ h., au magasin No 147 et 149 rue Royale, entre Toulouse et St Pierre—Trois cent dix-huit barriques de vin rouge.

Par Hoffman, Marks & Co., au No 26 de la rue de Chartres—Marchandises sèches et lingerie.

Par Louis Stern & Bros., au No 36 de la rue du Camp—[illegible] souliers et brodequins.

☞ Achetez vos confiseries et chocolats chez M. Ernest Turpin, 93 Vieille-Levée.

☞ L'attention du commerce est appelée sur la vente à l'encan de 318 barriques vin rouge, qui aura lieu aujourd'hui, à 10 ½ heure A. M., au magasin No 147-149, rue Royale, entre St Pierre et Toulouse, par Hughes Tourné, encanteur.

Chaussures à l'encan.—MM. Louis Stern & Bros vendront aujourd'hui, mercredi 22 courant, à leur salle d'encan de la rue du Camp, No 36, 400 caisses de bottes, souliers et brodequins, tout récemment importés des manufactures du Nord et choisis pour le commerce du pays. La vente commencera à 10 heures du matin et aura lieu sans limite et réserve. Nous appelons l'attention des marchands sur l'annonce de MM. Stern & Bros.

## Annonces Politiques.

Le prix d'insertion des annonces politiques doit INVARIABLEMENT être acquitté d'avance, dans nos bureaux.

## Les Etats amphibies.

Le bill électoral qui abandonne au caprice du Congrès la validité des votes que les Etats du Sud pourront donner dans l'élection présidentielle, est la continuation d'une plaisanterie que nous trouvons par trop prolongée.

Depuis trois ans, les Etats du Sud se posent la question: "sommes-nous dans l'Union" sans pouvoir y répondre à coup sûr. En 1865, sur la foi des proclamations présidentielles déclarant la paix rétablie, et l'autorité fédérale restaurée dans tous les Etats de l'Union, ils réorganisent leurs gouvernements civils; et leurs Législatures ratifient le 13me amendement à la Constitution abolissant pour toujours l'esclavage. Les votes des législatures du Sud ayant servi à compléter la majorité des deux tiers requise pour l'adoption de cet article, et cette adoption ayant été proclamée et reconnue par le pouvoir exécutif et par le pouvoir législatif, il semblait qu'on ne put contester l'existence légale de ces Etats dans l'Union ni la légitimité de leurs gouvernements civils, sans quoi le 13e amendement n'eût pu être considéré comme adopté. Jusqu'au 2 mars 1867 les Etats du Sud, bien que non représentés au Congrès par suite du refus de la majorité radicale d'admettre leurs mandataires, se bercèrent, en effet, de l'illusion qu'ils faisaient, cependant, partie intégrante de l'Union.

La première loi de reconstruction vint leur enlever cette illusion. "Attendu, dit le préambule, qu'il n'existe aucun gouvernement d'Etat légal dans les Etats rebelles, &c." Les voilà décidément déclarés hors de l'Union et le Congrès se met en besogne pour les y faire rentrer. On sait combien de lois principales, supplémentaires, additionnelles, etc., il a fallu pour cela.

Enfin, il y a quelques semaines, deux lois qu'on pouvait croire définitives proclament la réadmission de sept des Etats en question dans l'Union, moyennant la ratification par leurs Législatures du 14e amendement. La condition remplie, les sénateurs et les représentants de ces Etats sont admis à siéger. On peut croire que tout est fini, que, cette fois, les Etats sont bien et définitivement dans l'Union avec des droits égaux à ceux des autres Etats. Profonde erreur! Ces Etats sont la création de la majorité radicale, et comme tels soumis à son bon plaisir. Le bill électoral a pour but de régler leur condition. S'ils sont bien sages et bien pensants, ils seront dans l'Union et admis à voter pour Grant et Colfax; sinon—non. Les radicaux n'ont pas le moindre désir de donner les 70 votes du Sud à Seymour et à Blair.

Mais comment expliquer cela? dira-t-on: un Etat est dans l'Union ou il n'y est pas. S'il y est, il a le droit de voter à l'élection présidentielle; s'il n'y est pas, il n'a pas qualité pour ratifier des amendements à la Constitution.

Si l'on pose ce dilemme aux radicaux, ils répondront, sans doute, que rien n'est absolu dans la nature et qu'il peut y avoir des amphibies en politique aussi bien qu'en histoire naturelle. Comme preuve, ils vous citeront les faits: "Voyez la Louisiane, elle n'était pas dans l'Union en 1865, elle s'y trouve en 1866 pour voter le 13me amendement constitutionnel; elle cesse d'y être en 1867, pour passer sous le régime militaire; elle y rentre en juillet 1868 pour voter le 14me amendement constitutionnel mais elle peut cesser d'y être en novembre 1868, quand il s'agira de compter son vote dans l'élection présidentielle. Si ce vote est pour Grant, elle sera dans l'Union; s'il est pour Seymour, elle n'y sera pas. C'est la chose la plus simple et la plus naturelle du monde! Et les radicaux s'étonnent que le président Johnson ne s'incline pas devant une pareille logique et qu'il persiste à se servir du droit suranné de veto, quand il sait bien que la majorité radicale, renforcée par les sénateurs et les représentants de ces Etats qui sont ou ne sont pas dans l'Union, mettra ce veto à néant avec la plus grande facilité. N'est-ce pas sublime, en vérité, de voir le veto sur ce bill électoral écrasé avec le concours des envoyés des Etats que ce bill déclare amphibies! Les républiques d'Europe ne manquent pas de s'extasier sur cet admirable mécanisme de la majorité, qui réalise si bien l'idéal de la forme par excellence du gouvernement républicain!

—La nomination de M. Seymour à la candidature présidentielle a fait naturellement les frais de la conversation dans tous les hôtels, bar-rooms, etc.

A l'hôtel de la Cinquième Avenue, Morrissey s'exprimant en termes plus énergiques que choisis, sur le compte de l'ex gouverneur de l'Etat, offrait de parier mille dollars contre cinq cents que le ticket démocrate sera outrageusement battu au mois de novembre prochain. Personne ne s'est risqué à accepter la proposition de l'honorable représentant de la Foncy new-yorkaise.

Son opposition est de bon augure.

—Un Allemand de Chicago, [illegible] Kickachen, vient de faire publier l'annonce suivante dans un des journaux de cette ville:

"Ma femme, Barbara Kickachen, née Rosslern, a déserté ou s'est fait enlever. Je coucerai la tête à l'idiot qui aura tenté de me la ramener. Quant à ses dettes, si elle en a, comme je ne pais pas les miennes, on peut être assuré que je ne les paierai pas."

AMERIQUE CENTRALE.—Le steamer Rising Star, parti de Colon-Aspinwall le 7, est arrivé à New York avec $522,121 en numéraire et les malles du Pacifique.

Une nouvelle révolution a éclaté à Panama le 5 juillet. Le gouvernement a été renversé, le Président emprisonné et une commission provisoire installée sans coup férir. Le tout s'est passé sans effusion de sang. Le pouvoir se trouve aujourd'hui entre les mains du parti dit progressiste qui agit dans les intérêts des Etats-Unis.

Grâce à la générosité d'un de nos compatriotes, l'hôpital que la Société française de bienfaisance entretient à Panama va enfin être installé d'une manière définitive. Jusqu'à présent cet établissement occupait un local loué au mois: sans parler des inconvénients que présentait cette situation provisoire, il en résultait tout au moins une augmentation de dépenses extrêmement onéreuse pour la Société. M. Leblanc a bien voulu faire donation d'un terrain dont il est propriétaire. De son côté, M. Lamarque, vice-président de la Société et représentant de la maison Hue, de Bordeaux, s'est engagé à faire l'avance de tous les fonds nécessaires à la construction de l'hôpital. L'avenir de l'œuvre entreprise par la Société de bienfaisance se trouve donc dès à présent assuré. A moins de difficultés imprévues, la première pierre de l'hôpital français de Panama sera posée le 15 août prochain.

La fièvre jaune a complètement disparu du Pérou, non sans avoir fait une nouvelle victime dans la personne du célèbre ingénieur belge Alexandre de Mahieu, qui avait été chargé par le gouvernement de la construction des fortifications d'Arequipa. On appréhendait à Lima une nouvelle révolution.

Au Chili, les débats du congrès de Santiago et les récriminations qui s'y faisaient jour contre les anciens alliés de la république dans la guerre contre l'Espagne menaçaient de provoquer une rupture avec le Pérou. C'est l'ordre des choses. Des renforts ont été envoyés au corps expéditionnaire qui opère en Araucanie dont la soumission ne paraissait rien moins que prochaine.

## Procès international.

C'est un grand procès que celui que les Etats-Unis ont intenté à des industriels et à des banquiers français—et un peu aussi au gouvernement—si l'on en croit les plaidoiries des représentants des parties en cause. L'intérêt qui s'attache des deux côtés de l'Atlantique, à cette affaire nous engage à entrer dans quelques détails du procès.

Si graves et si longs que soient ces débats, ils peuvent se résumer dans les faits suivants:

Quelques lignes publiées au *Moniteur* du 10 juin servent de base au procès. Voici ces lignes:

"S. M. l'empereur des Français, prenant en considération l'état de paix qui existe entre la France et les Etats-Unis d'Amérique, a résolu de maintenir une stricte neutralité dans la lutte engagée entre le gouvernement de l'Union et les Etats qui prétendent former une confédération particulière.

"En conséquence, il est interdit à tous Français de prendre commission de l'une des deux parties pour armer des vaisseaux de guerre..."

Cette déclaration fut loin, il paraît, de satisfaire le Nord, qui ne comprenait pas qu'on reconnût les sudistes comme belligérants. Pour eux, ils n'étaient que des rebelles qu'il fallait châtier. Ce sont les rancunes du Nord, qui, à en croire les défenseurs, expliqueraient le procès.

Voici, en deux mots, ce qu'exposent les Etats-Unis, par l'organe de M. Moreau, l'un de leurs avocats:

Aux confédérés, les forces maritimes manquaient; le blocus de leur littoral les isolait. Ils envoyèrent des agents en Europe pour y chercher les moyens d'agression qu'ils n'avaient pas chez eux.

La *Florida* et l'*Alabama*, qui firent tant de mal au commerce américain, étaient sorties des ports anglais. Rebutés en Angleterre, par suite des représentations énergiques du cabinet de Washington, les agents sudistes portèrent leurs vues sur les chantiers français. Ils s'adressèrent à M. Arman, qui avait, comme député, manifesté ses sympathies pour le Sud et dont les chantiers de construction ont une grande importance. C'est M. Arman qui demandait, par un amendement, l'application aux côtes du Sud des principes du droit maritime proclamés au congrès de Paris. Autant valait demander ouvertement une intervention. La Chambre repoussa l'amendement.

M. Arman se serait alors, dit Me Moreau, décidé à intervenir tout seul en s'engageant à livrer au Sud deux navires de quatre cents chevaux et à obtenir les autorisations de sortie. Il les obtint en effet sur la déclaration que ces navires et ceux construits à Saint-Nazaire étaient destinés à la Chine et au Japon. Le prix de chaque navire s'élevait, non compris l'artillerie, à 1,750,000 francs.

A en croire M. Moreau, ces opérations ténébreuses et illicites exposaient à de grands dangers les relations internationales de la France et de l'Amérique; les représentations du ministre des Etats-Unis furent si vives que les autorisations de sortie furent retirées.

Ce trait n'aurait arrêté ni la construction des navires, ni les versements faits par les confédérés. M. Arman continua à donner le change sur ses intentions et sur ses actes. Il prétendit avoir vendu ces navires au Danemark: le ministre danois nia cette opération. Il dit avoir vendu à la Suède, la Suède nia. Il annonça alors le départ pour les mers de la Chine des corvettes le *Yeddo* et l'*Osaca*; le gouvernement exigea, cette fois des preuves: il fallut alors vendre sérieusement les navires au Pérou et en restituer le prix aux agents du Sud.

Restaient le *Sphinx* et le *Cheops*, ce dernier navire fut vendu à la Prusse, et la prétention de M. Arman serait d'en garder le prix; c'est là, disent les Etats-Unis, une prétention inadmissible au point de vue de la morale et de la loi.

Tels sont, en résumé, les faits exposés au nom des Etats-Unis.

Au nom de M. Arman, Me Lacan prétend que l'action des Etats-Unis tendant à revendiquer les sommes qui ne sont jamais sorties des caisses de l'*Union* constitue une des choses les plus originales qui nous soient venues d'outre mer.

Nous répondrons plus tard ce second aspect du débat, nous bornant à signaler aujourd'hui la demande de M. Arman tendant à la suppression de certains passages du mémoire distribué au nom des Etats-Unis, et qui le représentent "comme un homme qui, sous le masque menteur de l'intérêt général, aurait cherché par ses amendements à la Chambre qu'à se faciliter le moyen de mener à bonne fin ses propres entreprises, et qui aurait abusé auprès des ministres du crédit que lui donnait sa qualité de député, et aurait employé la ruse et la fraude."

Me Lacan soutenait le droit qu'avaient les confédérés de traiter directement avec un constructeur étranger, et il démontrait que les Etats-Unis, comme ayant cause des confédérés, devaient respecter les engagements contractés par ceux-ci. On ne peut refuser tout effet aux actes des confédérés, et la justice française a bien le droit de constater pour les vaincus qu'ils ont eu pendant la guerre une existence légale, et qu'il ont été reconnus comme belligérants.

Au surplus, M. Arman n'a pas pris vis-à-vis des agents du Sud d'engagement pour les armements; la convention n'était donc pas contraire à la déclaration de neutralité. Le gouvernement français est même allé plus loin: il a retiré l'autorisation de livrer les navires.

Me Lacan insiste ensuite sur le chef de la demande reconventionnelle tendant au premier lieu à ce que les pièces mises au débat, après avoir été volées chez M. Voruz, soient rejetées et affacées du mémoire: c'est, dit-il, un principe en France que l'origine des documents mis dans un débat judiciaire doit être pure et honnête.

Faut il rappeler qu'un tribunal colonial, dans l'île de Saint-Domingue, ayant cru pouvoir accueillir comme pièces judiciaires des lettres interceptées, Turgot et Malesherbes faisaient prendre par le grand conseil un arrêt qui infligeait à ce tribunal un blâme sévère. Ces principes, la jurisprudence moderne les a affirmés avec vigueur.

Enfin, ce procès n'a été fait qu'en vue d'atteindre l'homme politique; une caution de 150,000 fr. a été jugée nécessaire en vue des frais et des dommages intérêts.

Ces dommages sont certains, M. Arman devait partager le prix de la revente pour le *Sphynx* l' ce, les Etats Unis ont vendu ce navire au Japon 2,500,000 fr. et ont gardé la totalité du prix. Enfin on a représenté M. Arman comme un homme qui, dans un intérêt personnel, travaillait à faire un sujet de discorde entre la France et les Etats-Unis.

M. Betolaud, avocat de M. Voruz.

Ce procès n'est, dit-il, qu'un procès politique; la politique seule peut, en effet, autoriser certains faits très graves. Comment ont agi les Etats-Unis? Ils ont encouragé, favorisé, stipendié un vol domestique; ils ont commis un acte qui, s'il s'agissait d'un simple particulier, serait une tache ineffaçable à son honneur, un fait que la morale condamne.—M. Voruz a vendu les deux navires qu'il avait construits pour les confédérés, et le bénéfice de cette vente il l'a partagé avec eux, était témoignage de délicatesse et de probité commerciales.

Enfin Me Allou a plaidé au nom de M. Erlanger: Il n'y a, dit-il, de sérieux dans ce procès que la présence de l'éminent contradicteur que nous rencontrons de l'autre côté de la barre.

La prétention des Etats-Unis est à la fois sans fondement, sans vérité, sans dignité; et à l'appui de son assertion Me Allou énumère les pratiques mauvaises sur lesquelles a été étayé ce téméraire procès.

Le tribunal, après avoir entendu Me Guibourd, de Nantes, pour MM. Voliet et Babin, a remis à huitaine pour la réplique de Me Berryer.

INCENDIE D'UN NAVIRE AMERICAIN.—L'année 1868 aura été tristement célèbre au Hâvre par le nombre des incendies de navires. Depuis deux mois, nous avons eu à constater la perte des bâtiments, la *Laguna*, la *Fanchette* et l'*Hudson*. Aujourd'hui, dit le *Courrier du Hâvre* du 2 juillet, c'est le tour d'un beau trois mâts américain, le *L. L. Sturges*.

Le *Sturges*, capitaine Linnekin, appartient au port de New York. Il entrait au Hâvre le 24 juin dernier, apportant 3737 balles de coton, 25 balles de crain végétal, 700 barils de farine, 1,290 douvelles et 16 balles de graines de coton. Il alla prendre place contre le quai ouest du bassin de l'Eure, en face de la mâture établie et y a quelques mois par M. Mazeline sur le quai est.

Minuit venait de sonner aux horloges de la ville, lorsqu'à la clarté de la lune, le gardien du *L. L. Sturges* vit de la fumée sortir par les interstices de l'écoutille. Bientôt, les gaz accumulés faisant sauter le panneau, une flamme effrayante jaillit de la cale jusqu'à la hauteur de la grande vergue.

Les premiers secours furent portés par les douaniers. Mais les véritables secours n'arrivèrent qu'un peu plus tard, lorsque le personnel de la Compagnie transatlantique, toujours le premier au feu, quand il s'agit de dévouement, fut prévenu de ce qui se passait. Une pompe de la compagnie, dirigée par MM. Isetto, Bassot, par le capitaine Bocandé, du *St-Laurent*, et manœuvré par tout le personnel présent sur les lieux du sinistre, a passé la nuit à combattre l'incendie. Grâce à leurs efforts habilement dirigés, le *Sturges* a été préservé d'une destruction complète. Vers deux heures, le navire donnant quelques heureux dans aux appréhensions, commençait à se redresser et à s'immerger. Il est sauvé, mais il a éprouvé de graves avaries. Le pont est entièrement dessous.

Le *L. L. Sturges* est un navire de 1,300 tonneaux et d'une valeur de 350,000 francs. Il appartient à M. Sturges dont il porte le nom.

Il est à son quatrième voyage. Le capitaine Linnekin a un intérêt dans le navire qui n'est pas assuré.

Il y avait encore à bord ou sur le quai, au moment de l'incendie, 965 balles de coton. Les 20 balles qui étaient sur le quai n'ont pas été endommagées, mais on considère les 965 autres comme perdues. S'il en est ainsi, en supposant à chaque balle une valeur moyenne de 550 francs, on trouve que la perte, en coton seulement, est représentée par un chiffre de plus d'un demi-million de francs.

## CHRONIQUE LOCALE.

TEMPERATURE—21 Juillet. THERMOMETRE DE C. DUHAMEL, OPTICIEN, No 111, rue du Canal. Ci-devant encoignure Chartres et Bienville.

| | | |
|---|---|---|
| 6 heures A. M. | 74 | degrés |
| Midi | 82 | " |
| 3 heures P. M. | 83 | " |
| 6 heures P. M. | 86 | " |

LE MEURTRE D'ALGER.—Le nom du jeune garçon tué est Randolph Foote, fils de H. Foote, autrefois riche sucrier aux Attakapas. Au moment de sa mort, Randolph était employé dans la maison de commerce de E. J. Hart & Co, de cette ville.

La querelle qui a eu un résultat si fatal, avait commencé vers 3 heures de l'après-midi. Une altercation s'était élevée entre un plus jeune frère de Randolph Foote et un jeune nègre âgé d'environ 18 ans.—Randolph, à l'appel de son frère, était allé à son secours. En arrivant il fut poignardé par derrière par le nègre et expira presque à l'instant.

Le nègre se mit à fuir tout aussitôt; mais poursuivi par MM. Ramos et Corckhill, de la police d'Alger, il fut trouvé blotti dans un jardin et emmené à la station. Pendant ce temps, les habitants, au nombre de 300, diversement armés, s'étaient attroupés devant la maison de Cour, menaçant d'enfoncer les portes de la geôle si le prisonnier ne leur était livré. On dit même que les premières portes ont été brisées. Ils auraient certainement persisté dans leur attaque, si quelques gens, amis de la paix et de l'ordre, ne leur eussent donné l'assurance que le prisonnier serait conduit en ville pour y être jugé selon les formes de la loi.

L'excitation est vague, dit-on, de ce que la famille du jeune homme qui a été tué est très respectable, et aussi de ce que les jeunes nègres tâchent souvent de se mêler aux amusements des jeunes gens blancs pour produire parmi eux le désordre.

Le coroner Roche a fait une enquête sur le corps, hier, et le verdict du jury a été conforme aux faits que nous venons de relater.

VOL.—Un inconnu entrant dans la chambre de Charles S. Clark lundi soir, a volé un portefeuille contenant $312 en argent des Etats-Unis et un billet de $500, signé par O. M. Spencer, et daté du 5 juillet 1868, à Brookhaven (Miss.)

NOUVELLES.—On rapporte qu'un membre proéminent du Bureau de police, (on sait lequel sans autre désignation) a déclaré qu'aucun individu ne sera admis dans la police s'il ne déclare solennellement d'avance qu'il votera pour Grant et Colfax.

L'examen des élèves les plus avancés de l'Académie de St Alphonse aura lieu jeudi et vendredi, et les exercices annuels lundi et mardi prochains.

### CONSEIL DE VILLE.

CONSEIL DES ALDERMEN.—Ce Conseil s'est réuni hier sous la présidence de M. Markey.

Référé un rapport du commissaire des rues recommandant qu'on ordonne de combler un fossé rue Julia, près Galvez, et de remplacer des planches rue Félicité et dans d'autres rues.

Concours est donné à des résolutions de l'autre Conseil corrigeant certains comptes de taxe.

Référé un mémoire de John Sauey présentant une réclamation de $6,000.

Référé au comité des rues une résolution autorisant le contrôleur à adjuger un contrat pour l'éclairage du marché de la rue 9e, le voyer de la ville devant faire l'évaluation du travail.

Concours est donné à une résolution pour adjuger un contrat pour l'enterrement, pendant un an, des indigents, et pour le transport des indigents malades à l'Hôpital.

A été adopté définitivement une résolution allouant $2,950 à Jno. F. Walsh, pour réparations au marché Soraparu.

Accepté E. Rigney, comme caution du commissaire des rues, Murphy, pour $10,000.

Concours est donné à une résolution qui autorise le voyer de la ville à employer les pensionnaires du Workhouse pour macadamiser les rues.

Référé à l'avocat de ville une ordonnance de l'autre Conseil mettant en vigueur la perception des taxes dues à la ville depuis 1862 jusqu'à 1867 et accordant cinq pour cent sur toutes les sommes perçues à l'assistant avocat de la ville.

Adopté une résolution autorisant le contrôleur à adjuger un contrat pour la fourniture de bois à la ville, mais en supprimant la clause portant que le prix serait payable en monnaie des Etats-Unis.

Adopté aussi une résolution relative à la fourniture du charbon avec un amendement analogue.

Concours est donné à une résolution qui permet aux propriétaires du *Commercial Bulletin* d'établir une machine à vapeur rue Poydras No 114.

CONSEIL DES ASSISTANTS ALDERMEN.—M. Kearney présidé. MM. Breen, Farrell, Starkens, Camp, Rose, Grandpré, Fisher, Aitkens, Pemberton, Walker, Fundaly et Wynne sont présents.

M. John S. Clark est élu secrétaire du Workhouse par les deux Conseils réunis.

La réclamation de M. Grieff pour avoir fourni des vivres aux pauvres en 1862, jusqu'à concurrence de $1953, est admise.

Concours est donné à une résolution des Aldermen, qui interdit au contrôleur et au trésorier de payer aucune somme sans un ordre du Conseil.

La caution présentée par M. Murphy, commissaire des rues, est approuvée. M. Rigney signe pour lui un cautionnement de $10,000.

Une résolution pour macadamiser la rue Calliope, de la rue des Remparts à Magnolia, est adoptée.

La résolution pour vendre le contrat de la réparation des ponts dans le 3me district est référée au comité des rues.

Une résolution pour vendre les contrats de la réparation des rues est référée.

Une résolution pour vendre le contrat des fournitures de bois de charpente à la ville est adoptée. Le payement aura lieu en billets des Etats-Unis.

Une résolution des aldermen autorisant et ordonnant la collection de taxes et de jugements dus à la ville de 1862 à 1867 inclusivement, reçoit le concours des assistants.

Une résolution pour loger la Septième Cour de District dans la Troisième et la Quatrième Cour, est adoptée.

L'ordonnance accordant à Paul Waterman & Co. le privilège d'établir des bains flottants dans le Deuxième District, est remise à la prochaine séance.

La résolution de transaction entre la ville et la Compagnie du canal Carondelet pour une somme de $25,000, sous certaines conditions, est adoptée.

Le Conseil s'ajourne.

### Législature de la Louisiane.

SENAT.—23 membres sont présents.

M. J. Lynch, au nom du comité de finance, rapporte d'une manière défavorable sur le bill autorisant les fermiers et planteurs à fournir des marchandises à leurs employés, sans obtenir la licence d'usage.

M. J. Ray, au nom du comité judiciaire, fait un rapport favorable, avec amendements, sur un bill pour incorporer la Compagnie "d'élévateur" de la Nouvelle-Orléans, et sur un bill relatif à la nomination de députés-commis dans les Cours de District et défavorable sur un bill définissant le devoir des juges de paroisse.

Par M. A. E. Whitney—Résolution autorisant le secrétaire du Sénat à faire imprimer 150 copies de la liste des comités permanents du Sénat. Adoptée.

Par M. J. B. Lewis, de De Soto—Bill incorporant la Compagnie du chemin de fer de la Nlle Ibérie et du Texas, avec un capital de $5,000,000, divisé en actions de $100 chacune. Le domicile de la Compagnie sera à la Nlle-Orléans. Aussitôt que 5 milles de chemins de fer seront complétés, l'Etat de la Louisiane émettra des bons avec coupons, payables 40 ans après la date, avec un intérêt à 6 p 0/0 par an, payables tous les 6 mois jusqu'à concurrence de $6000 pour chaque mille.

Le règlement est suspendu et le bill lu pour la seconde fois. Sur les remarques faites par divers membres, ce bill est référé au comité des améliorations et envoyé à l'impression.

Le bill introduit, hier, par M. Campbell intitulé: "Acte pour mettre le gouvernement en état de maintenir la paix, le bon ordre, et de protéger la vie et les biens et d'assurer la pleine exécution des lois," porte que le gouverneur nommera un grand constable pour chaque paroisse de l'Etat, et tel nombre de députés que cela paraîtra nécessaire. Le terme de ces officiers sera celui du gouverneur qui les aura nommés.

Les constables prêteront le serment constitutionnel et fourniront un cautionnement de $5,000. Le devoir du Grand constable, sujet aux ordres du gouverneur, sera de maintenir la paix, de comprimer les troubles et les émeutes, d'exécuter tous les ordres, décrets et jugements des cours qui peuvent lui être adressés, avec l'endossement du gouverneur, et d'arrêter sommairement toutes personnes accusées de meurtre, assaut, mahème, incendie, émeute ou bris de paix, soit sur information, soit sur sa connaissance personnelle. Pourvu que les personnes arrêtées soient traduites immédiatement devant la cour de juridiction compétente la plus voisine. Les députés recevront $1 par jour et le millage sera accordé aux shérifs.

Toute intervention dans les devoirs des constables pour les troubler sera regardée comme une félonie et sera punie d'un emprisonnement au pénitencier de deux ans au moins ou de cinq ans au plus, ou par une amende de $500 au moins ou d'une amende et emprisonnement tout à la fois.

M. Bacon présente un substitut.

Le Sénat refuse de le recevoir.

Le bill subit alors une troisième lecture.

Après quelques autres affaires d'importance minime, le Sénat s'ajourne.

CHAMBRE DES REPRESENTANTS.—67 membres sont présents.

M. Carr (rad.) d'Orléans, a présenté une résolution autorisant le comité des élections à requérir la présence des témoins après un jour d'avis. Adopté.

M. Pratt (dém.) de Claiborne, présente une résolution offrant les remerciements de l'Assemblée générale à ceux qui ont répondu à l'invitation faite par la résolution du gén. McMillen de participer à la grande démonstration démocratique en l'honneur de Seymour et de Blair, samedi dernier.

Le même membre présente une résolution portant que les lois de l'Etat en vigueur jusqu'ici sur les élections contestées soient les règles du comité des élections. Lue une fois.

Carr (rad.) d'Orléans, président du comité sur les élections, rapporte que dans les affaires de Wm. Pope Noble, Charles Eager et Mey, démocrates d'Orléans, que le comité n'a vu aucune raison pour laquelle ces messieurs n'ont pas droit à leurs sièges. Le rapport est adopté.

Lee (rad.) de St Bernard, présente une résolution autorisant le gouverneur à contracter au nom de l'Etat un emprunt de $250,000, pour la période de 10 mois et à engager la foi de l'Etat à cet effet; et aussi pour que les bons de levée autorisés par la dernière Législature soient garantis comme pouvant collatéraux pour le dit emprunt.

M. Isabelle avant de se prononcer veut connaître les raisons pour lesquelles le gouverneur a voté le bill ordonnant le transfert de tous les fonds spéciaux au fonds général, à l'exception du fonds d'éducation.

M. Noble, (dém.), est aussi opposé à la suspension du règlement. Il dit qu'en fait de finances surtout, la Chambre doit agir avec prudence.

M. Lee, (rad), de St Bernard, dit que puisqu'il y a opposition il retire sa motion, et la résolution est référée au comité des voies et moyens.

Wren, (rad.), de Bossier, présente un acte prohibant les abattoirs au-dessus des Water Works de la Nouvelle-Orléans ou au-dessus le dépôt du chemin de fer des Opelousas, dans la ville d'Alger.

Le bill est référé au comité de santé.

James Matthews (rad.), de Tensas, présente un bill pour organiser une police d'Etat pour l'Etat de la Louisiane. Référé au comité judiciaire. (Nous avons donné un bill complet relatif à cette matière, dans notre rapport sur le Sénat.)

Wren, de Bossier, présente une résolution pour la nomination d'un comité joint afin de savoir quelle disposition a été faite des $4,000,000 des bons de levée autorisés par la dernière Législature. Adoptée par 71 contre 1.

Isabelle (r), d'Orléans, présente un bill pour l'enregistrement de tous les votants qualifiés, la conduite des élections et le mode de les contester. Référé au comité d'enregistrement.

Le bill pour autoriser le surintendant de l'éducation publique à louer une bâtisse pour son usage, nommer un assistant avec un salaire de $2,500 et un secrétaire avec un salaire de $1800, a été appelée pour la troisième lecture.

Pratt (dém.) demande que la clause pour la nomination d'un assist-surintendant soit biffée.

Noble, (dém.) demande que toute l'affaire soit déposée sujette à appel.

Sans décider, la Chambre s'ajourne.

## PAR LE TELEGRAPHE.

DEPECHES TRANSMISES A L'ABEILLE

**La majorité reste aux democrates dans la Législature de la Georgie.**

**Le général Meade forcé de la subir.**

**Il reconnaît la légalité de l'organisation des Chambres.**

**Débats Congressionnels.**

**Rapport du gén. Gillem sur les élections du Mississippi.**

**La victoire aussi dans cet Etat reste aux Démocrates.**

**Trois hommes pendus par la populace dans l'Indiana.**

**Lettre d'acceptation de Blair.**

### Nouvelles Européennes.

Londres, 21.—Napier a reçu aujourd'hui l'hospitalité de la ville, et une épée lui sera présentée au Guild Hall, où il sera félicité par le maire.

Le gouvernement besoin doit ratifier sous peu le traité conclu avec les Etats-Unis d'Amérique, concernant les droits de la naturalisation.

### Nouvelles des Antilles.

La Havane, 21.—Une révolution conduite par Cabrol a éclaté à Hayti.

La guerre civile à Hayti continue. Il y a beaucoup d'indignation contre les unionistes américains qui refusent de protéger les réfugiés.

### Nouvelles de Washington.

Washington, 21—Sénat—Une résolution concurrente portant que le 14e amendement à la Constitution a été dûment adopté, a passé.

Une résolution pour payer les sénateurs du Sud depuis l'ouverture du 40me Congrès, soulevant de l'opposition a été déposée relevant le règlement.

Une motion de s'ajourner à vendredi provoque de la part de Hendricks la remarque que le Président profitera de délai constitutionnel de 10 jours pour tuer le bill militaire qui arme la milice du Sud à l'option du secrétaire de la guerre. Un débat acrimonieux s'élève sur l'envoi en circulation les outrages allégués contre les loyaux du Sud. Sans décider, le Sénat suspend la séance.

CHAMBRE.—Une résolution pour payer les membres du Sud à partir du jour de leur élection, a passé.

Un bill transférant les ports d'entrée de Plymouth à Edenton et de Beaufort à Port Royal, a passé.

Une résolution pour admettre les membres de l'Alabama soulève un long débat, mais passe finalement.

La résolution concurrente déclarant le 14e article adopté, a passé.

Un vote dans le caucus républicain montre que 80 membres favorisent une suspension jusqu'en septembre ou octobre et que 25 favorisent un ajournement régulier.

Il y a eu aujourd'hui un plein conseil de cabinet, y compris M. Evarts pour la première fois. Les deux Chambres siègent ce soir.

Le rapport du général Gillem sur l'élection du Mississippi montre que les deux partis s'accusent de fraude, mais il ne trouve aucune fraude que l'autorité militaire puisse atteindre. La constitution a été battue et le gouvernement militaire continuera.

Gillem recommande la modification de la loi par laquelle tous les votants enregistrés et qualifiés peuvent remplir les vacances qui existent ou pourront exister dans les offices civiles de l'Etat ou du gouvernement général.

Washington, 21.—La lettre d'acceptation de Blair, datée d'Omaha, a été reçue ici et sera publiée dans l'Intelligencer du matin. Blair accuse les radicaux d'usurper le pouvoir des Cours et de l'Exécutif et de chercher à maintenir leurs usurpations par l'épée. Il insiste sur le droit du peuple à contrôler les questions soulevées.

### Nouvelles diverses.

Montgomery, 21.—Des bills sont pendants dans les deux Chambres pour adopter le code de l'Alabama en tout ce qui n'est pas en conflit avec la nouvelle Constitution. La Chambre a passé un bill ce matin, fixant le *per diem* du président du Sénat à $12; membres et premiers clercs à $8; assist. clercs à $6, et pages à $4.

La question sénatoriale a été mise sur le tapis aujourd'hui à midi. Les principaux candidats pour le long terme étaient D. C. Humphreys, de Hunteville, le général Geo. E. Spencer, en registreur des banqueroutes, et le général Willard Warner. Au troisième ballotage au Sénat, Spencer a reçu 18 votes et au second ballotage à la Chambre 54, ce qui lui donne plus que la majorité dans les deux Chambres. Le Sénat s'est ajourné sans voter pour l'autre sénateur.

A la Chambre, Albert Griffin, D. E. Coon, Willard Warner et J. L. Pennington ont été nommés et il y a eu un tour de scrutin sans résultat. Les deux Chambres se réuniront en séance demain. On pense que l'épreuve se fera entre Pennington et Warner.

Atlanta, 21.—Le Sénat a reçu une communication du gouverneur, accompagnée d'une lettre du général Meade qui, en réponse à la communication du gouverneur lui annonçant que la Législature avait déclaré tous ses membres éligibles, dit: Puisque chaque Chambre s'est conformé aux réquisitions de ma communication du 8 courant, en examinant la question d'éligibilité de leurs membres sous le 14me amendement et en décidant qu'ils étaient éligibles, je n'ai pas d'autre opposition à faire et je suis d'avis qu'elles peuvent s'occuper des affaires pour les quelles elles ont été convoquées, et je les considère comme légalement organisées à partir du 18 courant.

Une motion de référer toutes les matières concernant le 14me article est perdue et le Sénat votant sur cet article, l'adopte à une majorité de 27 contre 14.

La Chambre a adopté l'article par 89 contre 70. Une résolution biffant les mesures de secours a passé dans les deux Chambres.

L'inauguration du gouverneur Bullock aura lieu demain.

Cincinnati, 21—Trois hommes impliqués dans les derniers vols au détriment de l'Express, près de Seymour, Indiana, ont été pendus aujourd'hui par la populace.

Louisville, 21.—Trois des hommes qui avaient essayé de voler le char d'Express sur le chemin de fer de l'Ohio et du Miss., il y a quelque temps, ont été enlevés du char pendant qu'on les conduisait à la prison de Brownstown, et pendus.

L'attroupement qui a fait cette exécution se composait de 300 hommes.

St. Louis 21—Une ratification démocratique à Leavenworth a attiré un grand concours de soldats du Fort Leavenworth, qui ont acclamé les noms de Seymour et Blair.

Grant reçoit un accueil assez tiède sur le chemin de fer du Pacifique, dans le Kansas.

Savannah, 21—Une querelle s'est élevée entre les membres d'une excursion de nègres, à bord du steamer Ajax, aujourd'hui, et quatre d'entre eux ont reçu de dangereux coups de poignard. Un nègre, pris de boisson, est tombé par dessus bord et s'est noyé.

### Nouvelles des rivières.

Vicksburg, 21.—Descendant, le Commonwealth à 8 cette prée-midi. Le fleuve baisse lentement.

St. Louis, 21—Le fleuve baisse et tous les tributaires d'en haut baissent aussi.

Louisville, 21—La rivière baisse avec 4 pieds dans le canal. Temps nuageux, indiquant la pluie. Thermomètre 98.

### Nouvelles des Passes.

Passe du Sud-Ouest, 21, 6 P. M.—Arrivé, le steamer Harlan, de Galveston. Pas de départs.

Parlé en dehors à la barque Ariel de Minatitlan, pour New-York.

### Marchés européens.

Londres, 21 au soir—Consolidés, 94 5/8 à 94 3/4; Bons, 72 3/4 à 72 7/8.

Francfort, 21—Bons animés, 76 7/8 à 77.

### Marchés Américains.

New-York, 21, après-midi—Coton lourd et un peu en baisse. Vendu 1300 balles; mid. upl. 31 1/2.

Gouvernements—5-20, avec coupons 114 3/8; or 120 1/8; fort, sterling 110 1/8.

New-York, 21 au soir—L'argent s'obtient facilement; les prêts sur demande, 3 à 5; les 5-20 de 1862 avec coupons, 114 3/8; de 1864, 111 1/8; de 1865, à 112 3/8; de 1867, à 109 1/2. Les 10 40, à 108 à 109.

Cincinnati, 21—Farine ferme et sans changement. Porc 28. Bacon, graisse, calmes et sans changement. Foin, une piastre de hausse. Groceries fermes.

St Louis, 21—Tabac ferme. Farine superfine, 5,50 à 7.00. Porc 28.75. Graisse 17 1/2 à 19.

Louisville, 21—Tabac plus faible. Vendu 56 boucauts à 7 50 et 18.00. Farine superfine 6.25. Graisse 18. Whisky nominal.

(*Dépêches d'hier soir.*)

Savannah, 20.—Un immense meeting de démocrates et de conservateurs a eu lieu à la Salle Maçonnique, ce soir, pour ratifier les nominations de la convention de New York.

Des résolutions ont été adoptées endossant la plate forme. Après l'ajournement, une grande procession s'est formée; elle était composée de compagnies de pompiers, employés de chemins de fer, clubs en général, clubs de gens de couleur conservateurs et de citoyens, portant torches, transparents, etc.

Après avoir parcouru les principales rues, la procession s'est portée sur la place du Palais de Justice où elle a été haranguée par des orateurs distingués.

Les maisons étaient généralement illuminées dans toute la ville. Le plus grand enthousiasme régnait.

Montgomery, 20.—Un grand meeting de ratification pour Seymour et Blair a eu lieu ici ce soir et s'est prolongé jusqu'à une heure avancée.

Des discours ont été prononcés par le général Clanton, l'ex-gouverneur Watts et d'autres citoyens notables. Beaucoup de nègres étaient présents.

Washington, 21—Le Sénat est resté en séance hier jusqu'à minuit. Le bill militaire a passé. Il réduit l'armée à 30,000 hommes, trois régiments d'infanterie et un régiment de cavalerie de couleur. Le bill ne conserve que le bureau de West Point et donne 1,000 fusils Springfield à chaque district congressionnel, à condition que le secrétaire de la guerre soit assuré que la milice est loyale.

La dernière clause a excité une vive discussion. Drake a dit que, s'il pouvait, il donnerait une carabine Springfield à tout homme loyal des Etats du Sud et des cartouches à volonté.

Il a dit en outre que quant à ce qui le concernait il serait parfaitement d'avis qu'on écrivît sur ce bill que ces armes sont données pour la protection des hommes loyaux aux polls.

La Havane, 20—Le choléra disparaît et n'a plus qu'un caractère sporadique.

New York, 21, midi—Or 142 7/8; sterling sans changement; coton calme; mid. upl. 31 1/2 à 32.

Liverpool, 21, 3 P. M.—Coton lourd et moins actif; mid. 10 3/4 à 10 7/8; orléans 11 1/8.

### LES EGAREMENTS D'UN PUR.

Les journaux de l'opposition à Paris font grand bruit d'une lettre que l'honorable député et interrupteur Glais-Bizoin, surpris en flagrant délit de visite nocturne au *Bal Mabille*, a écrite au *Figaro*.

Pris sur le fait et craignant que la pudeur de ses électeurs bretons ne lui demande compte de ses ébats peu législatifs, M. Glais-Bizoin prend le parti de se fâcher, de s'indigner contre les mœurs de son siècle et d'imputer à l'empereur et à M. Housemann une exhibition de jambes, que l'honorable préfet de la Seine se contente d'autoriser, sans y aller voir.

Au surplus, voici la lettre ou plutôt le commérage de M. Glais Bizoin:

CORPS LÉGISLATIF. Paris, le 28 juin 1868.

*Communiqué officieux au très spirituel et très hardi* FIGARO.

Je dînais hier, avenue de l'Impératrice, avec quatorze collègues. Les convives se séparèrent à onze heures et demie, or, Mabille, fermant comme tous les lieux publics à minuit, il m'était difficile d'y passer la soirée, ainsi que l'affirme votre chroniqueur.

Il est cependant vrai que, à minuit moins un quart, passant devant ce *sanctuaire*, nous y pénétrâmes au nombre de quatre, désireux de connaître une des belles institutions sociales de la ville de M. Haussmann. Dans un quart d'heure nous fûmes parfaitement édifiés: nous plaignions de n'avoir pas assez de liberté, nous nous trouvâmes en plein celle de toutes les licences.

Pour ne pas effaroucher la pudeur des sergents de ville, on les tenait probablement derrière le rideau. Et quand on pense que tout cela se passe avec la permission et sous la protection des autorités constituées, catholiques, apostoliques et romaines! Rien de plus instructif, voilà bien les clubs qui conviennent à ce cancan-là des mabillards de la morale.

Les représentations de cette jeunesse mâle et femelle semblaient leur dire: *Mes chers... votre.* Cette passion de lever les jambes, chaque soir, fait une heureuse diversion à celle d'élever son âme vers les hautes pensées politiques, religieuses ou sociales.

Ce n'est qu'à Mabille que l'on comprend toute la profondeur de ce que l'on Pinard fait défendre à une manière absolue toute réunion politique en plein air. C'est avec des institutions *mabilles* que César Auguste, qui y jouissait, préparaient les règnes des Tibère, des Néron, des Caracalla, et successeurs.

AL. GLAIS-BIZOIN.

On le voit, M. Glais-Bizoin ne conteste pas le fait; il est allé au bal Mabille!

### FAITS DIVERS.

On s'est quelque peu étonné de voir le télégraphe partir de sa gravité habituelle pour annoncer le succès obtenu à Londres par la *Grande Duchesse de Gerolstein*. Le fait perd de son étrangeté en voyant à quel point cet événement théâtral a fait sensation à Londres: on ne s'est guère moins qu'une révolution dans les mœurs britanniques. La manière dont se trouvait composée la salle, le soir de la première représentation, était seule un phénomène, quand on songe aux rigorisme de la haute société anglaise. Qu'on en juge par l'énumération suivante que donne l'*Entr'acte*:

Dans la grande loge de droite, la loge royale, voici la gracieuse princesse de Galles, avec une rose rouge dans les cheveux. Elle est à côté de la blonde princesse de Hesse, qui cause et se montre avec la duc de Cambridge, son père avec eux, puis le prince Louis de Hesse. Adossé contre la porte, se tient le prince héréditaire de Danemark. La loge d'en face est occupée par la marquise de Bath; un peu plus loin, on voit le prince de Teck avec lord et lady Londesborough.

Dans la baignoire de droite, la belle duchesse de Manchester se fait un écran de son éventail pour abriter son visage contre les flots de lumière de la rampe qui ruissellent sur ses blanches épaules. Dans la loge au dessus, se trouvent le duc et la duchesse d'Aumale et la comtesse de Waldegrave, séparés par une simple cloison de lady Macclesfield. La dernière loge de droite est occupée par le comte et la comtesse de Paris.

Quant aux fauteuils d'orchestre, ils n'avaient jamais présenté un coup d'œil aussi charmant. Au premier rang, à gauche, ces deux dames blondes sont mistress et miss Wickham; derrière elles, on voit le colonel Mountjoy Martyn, et plus loin lord Carrington, lady Suffield, lady Molesworth, le prince de Joinville, sir G. Wombwell et tant d'autres encore!

Le plus curieux, c'est qu'une première tentative faite pour importer à Londres le répertoire d'Offenbach avait abouti au fiasco le plus complet.—On ne saurait accuser l'Angleterre de ne pas suivre les progrès du siècle.

—Le *Mémorial* de Lille raconte en ces termes une scène assez curieuse et qui n'a pas dû laisser que d'être émouvante:

Le cirque américain a quitté notre ville ce matin vers six heures se rendant à Roubaix. Un incident, qui s'est produit à cette heure matinale, avait causé une certaine émotion parmi le monde des maraîchers et des colporteurs qui se rendaient au marché. La cage roulante qui contenait les quatre lions s'était engagée sous les voûtes de la porte de Roubaix. A peine avaient ils fait quelques pas, que les chevaux qui la traînaient durent s'arrêter; l'espace trop étroit de cette porte mettait obstacle à sa traversée.

On augmenta immédiatement l'attelage, mais ce fut en vain; les efforts de six chevaux ne pouvaient arriver à imprimer un mouvement quelconque à la voiture. C'est alors qu'on eut l'idée d'aller quérir l'éléphant, mais la difficulté était de trouver ses harnais entassés pêle-mêle dans les bagages.

Enfin tout est prêt, on attelle à l'arrière de la cage le colosse qui d'un coup de ses terribles épaules, la dégage aux applaudissements de la foule, impatiente de voir le dénoûment de cette scène. Chevaux, éléphant et cage aux lions se dirigèrent vers la porte de Valenciennes pour se rendre à Roubaix.

Mais tout ce travail n'avait pas duré moins de deux heures et on se figure aisément la perturbation que cet incident avait causé dans le quartier; il y avait là plus de cent voitures qui attendaient qu'on leur livrât passage.

LE CONTINGENT EN FRANCE.—Le 25 juin a commencé, au Corps législatif, la discussion du projet de loi relatif au contingent de 1869. Un amendement, proposé par les membres de l'opposition, ayant pour but de réduire le contingent de 100,000 hommes à 70,000, a été rejeté par 184 voix contre 22.

Le projet du gouvernement a ensuite été adopté par 210 votes contre 13.

—Une dame de Berlin, Hardin County (Iowa), âgée de 70 ans, au grand ébahissement de son mari, de ses amis et connaissances, est accouchée d'un garçon. La mère et l'enfant se portent bien.

Ces choses là n'arrivent que dans l'Iowa.

ATTENTE PENIBLE.—Mme Victor, de Cleveland, qui, ainsi que nous l'avons annoncé, est condamnée à être pendue le 20 août prochain, a refusé de prendre toute espèce de nourriture pendant les quatorze jours qui se sont écoulés depuis sa condamnation. On n'a pu réussir qu'à lui faire avaler quelques cuillerées de vin mélangé d'eau, et encore! fallut-il souvent lui introduire la cuiller de force dans la bouche.

Le shérif de Cuyahoga County a écrit au gouverneur de l'Ohio pour lui annoncer que la condamnée ne paraissait pas jouir de ses facultés mentales et pour solliciter en sa faveur l'exercice du droit de grâce.

—Les voleurs ne respectent rien. Hier, des curieux, en assez grand nombre, regardaient l'étalage d'un marchand de jouets d'un passage très fréquenté du boulevard. Parmi eux étaient M. et Mme L...., avec leur petite fille, âgée de dix ans, sur les épaules de laquelle pendaient deux magnifiques tresses façonnées à la manière des Suissesses, et formées par les admirables cheveux blonds de l'enfant. Au moment de sortir du groupe des curieux, Mme L.... poussa un cri de surprise: les tresses n'y étaient plus; un voleur avait été assez habile pour les couper à la hauteur du cou. Elles n'avaient pas moins de cinquante centimètres de long.

## BULLETIN FINANCIER.

Mardi soir, 21 juillet.

Il ne s'est opéré aucun changement dans le marché monétaire depuis notre dernier bulletin. Taux de l'intérêt, dans les rues, pour bons billets 1 à 1 1/4 à 1 1/2 par mois. Les billets hypothécaires sont à 10 à 12 par an ceux de premier ordre et 12 à 15 ceux de second ordre.

L'or a ouvert à 141 7/8 à 142 1/8 contre 142 à New-York et a fermé à 142 1/4 à 142 1/2. Les transactions comprennent $10,500 (2,500 et $8000 à 142, $10,000 à 142 1/8, $15,000 à 142 1/4, $1,000 et $10 000 à 142 1/2. Dans l'argent, $500, en demi-piastres américaines, à 135 et $1,000 à 136 1/2. Nous cotons les demi piastres américaines à 135 1/2 à 136; et les piastres mexicaines à 145 1/2 à 146 en monnaie courante et 2 1/2 à 3 de prime en or.

Il s'est encore fait peu de chose dans le change étranger qui suit les variations de la place de New-York. On a vendu 1,000 livres sterling clear No 1 à 157 et 400 livres de banque à 158 1/2. Dans le change sur France, 300,000 francs de banque, hier, à 3.58 3/4. Aucune vente n'a été annoncée aujourd'hui. Le sterling peut être coté à 156 à 156 1/2 et 157 le bon à clear No 1 et 158 à 158 1/2 le change de banque; le change sur France, à 3 62 1/2 à 3 60 le premier et 3 58 3/4 à 3.57 1/2 le second.

On a offert peu de change américain, mais les cours sont les mêmes qu'hier. Les banques ont tiré sur New-York à 1/2 de prime. Il s'est traité $2000, de commerce, à vue, sur New-York, au pair; $31,000 (4000, 12,000 et $15,000) à 1/8 de prime, $30,000 (5,000, 10,000 et $15,000) à 1/4 et $30,000 de banquiers, à vue, à 3/8.

50 actions de la banque des Citoyens se sont vendues à —, et 100 à 111, ce qui est une forte hausse.—Les bons de l'Etat ont été en demande, et ont changé de mains à 51 3/4 (hausse).

Les billets de la ville n'ont guère trouvé d'acheteurs; les seules opérations annoncées s'élèvent à $15,000, à 38 1/2 d'escompte. Les courtiers ont acheté les petites sommes à 38 1/2 à 40 et vendu à 37 à 38 1/2 d'escompte.

La demande de billets de l'Etat a été animée, à une hausse de 1 1/2 à 1 3/4 sur le prix le plus élevé d'hier. On a vendu $1000 à 31 3/4 d'escompte, $1000, $6000 et $9000 à 32, $1000, $5000 et $20,000 à 32 1/2, $13,000 à 33 1/4, $7000 à 33 1/2, $5,000 et $7,000 à 34, $5000 à 34 1/4.

## BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE, Mardi soir, 21 juillet 1868.

COTON—Le mouvement a encore été borné, les opérations ayant été restreintes en partie par le refus des acheteurs d'opérer en vue des avis décourageants reçus des marchés étrangers et en partie par la faiblesse des stocks offerts. Cependant on a exposé les échantillons de 600 balles, actuellement à Mobile et destinées à être vendues sur ce marché, mais le montant total des affaires de la journée ne s'est élevé qu'à 55 balles prises sur la base de 30 c pour le strict low middling. Faute de transactions suffisantes nous ne pouvons donner des cotes correctes, aussi nous bornons nous à offrir les chiffres suivants, lesquels se rapprochent à peine du vrai, savoir: good ordinary — à 29, low middling — à 30 c et middling 30½ à 31.

ETAT DU COTON.

| | | |
|---|---|---|
| Stock en mains au 1er sept. 1867, balles | 1836 | |
| Reçu aujourd'hui | 135 | |
| " précédemment | 657677 | |
| Coton expédié, ... | 8019 | |
| | | 667667 |
| Expédié aujourd'hui | | [illegible] |
| " précédemment | 678694 | 678694 |
| Stock en mains | | 3386 |

FRET—Le marché au fret continue à être extrêmement calme, le nombre de navires dans le port étant en ce moment moindre qu'à la même période durant les sept dernières années. Quant aux ports étrangers, excepté le Havre et Brême, il y a assez de place pour admettre le petit montant de fret offert. Les vapeurs réguliers engagés dans le cabotage obtiennent de forts chargements, et nous avons remarqué une amélioration dans les voiliers ayant la même destination, car il y a aujourd'hui un armement de 2 locks pour Boston, 1 brick et 2 goëlettes pour New York, et un troisième pour Philadelphie. Coton par vapeurs pour Liverpool 9/16 d; pour New York ¾ c, pour Boston, et Philadelphie 1 c; Tabac pour New York $6 le boucaut, riz pour New York 75 c; pour Boston 1 c le baril; porc et bœuf pour les ports du Nord $1 25 le baril; beurre et saindoux pour New York 1 c; mais pour New York et Boston 10 c le boisseau, blé pour Liverpool 10 à 12 d, mais pour Liverpool 12 d. Sur voiliers les taux sont: coton pour Liverpool 7/16 d; pour le Havre 1 1/8 d, pour Brême 1 c; Tabac pour Liverpool $11 par boucaut, pour Brême 35s., pour le Havre $12, pour Londres 35s 6 d, mais pour Liverpool 9d.

SUCRE ET MELASSE—Pas d'affaires aujourd'hui excepté quelques transactions opérées dans le détail et le placement et aux taux antérieurs. Le sucre de la Louisiane commun 12 ½ à 15¾ c la livre pour le fair à prime. La mélasse de Cuba est calme et est cotée à 40 à 45 c le gallon.

ARRIVAGES DE L'OUEST—Depuis notre dernière revue il ne nous est arrivé aucun bateau de l'Ouest.

FARINE—Le marché a été actif, ce matin, à l'ouverture, et il s'y est opéré une hausse des prix de la superfine, de la simple et de la double extra. Environ 2000 barils ont changé de mains à 8 75, 10 de triple extra à $9 50, 100 de choix pour famille à $15, 50 de superfine à $7 75, 50 de simple extra à $8 12½ à $8 25, 100 à $8 50, 125 de double extra à $8 75, 350 de fancy à $9 25, 100 de triple extra à $9 50, 200 de superfine à $7 75, 100 de double extra à $8 25, 100 de double extra à $9, 50 de choix pour famille, [illegible] de double extra à $8 75, et 100 de qualité de choix à $13 le baril.

MAIS—La demande a été active, ce matin et les prix plus fermes. 25,00 sacs de l'article se sont vendus comme suit: 100 de blanc mélangé à $1 02½, 200 et 300 de blanc mélangé à $1, 700 de $5 c, 600 et 700 de jaune mélangé à 98 c, 200 de blanc à $1 02, 100 de blanc de choix à $1 05, 150 de mélangé à 98 c le boisseau.

AVOINE—Le marché a été calme et fléchissant aujourd'hui, et nulle vente importante ne nous a été annoncée aujourd'hui. Environ 1500 sacs ont été pris en entrepôts, à 1 avenant, à 74 à 76 c le boisseau.

FOIN—Le foin prime de l'Ouest se vend par placements à $22 à $23 50 le tonneau.

SON—150 sacs vendus aujourd'hui au détachement à $1 50 les cent livres et 100 sacs pris en magasin à $1 40.

PORC—Le calme continue à caractériser cet article et les prix tendent encore à la baisse. Le mess est placé et est détaillé ce matin à $29 30 à $30 le baril. Vendu 25 barils à $29 50.

BACON—Il ne s'est rien fait ce matin excepté dans le détail à 13½ c la livre d'épaules 16½ c pour les côtés clear ribbed, 17½ c pour les côtés clear et de 20 à 20½ c pour les jambons de choix enveloppés de toile.

SAINDOUX—Quelques petits lots de saindoux se sont vendus aujourd'hui à 18½ c la livre en tinettes de choix, en tierçons et en barils à 19½.

BEURRE—Peu de demande de beurre soit du Nord soit de l'Ouest. Le stock de ces deux qualités est ample. Nous cotons celui de l'Ouest à 25 à 30 c et celui du Nord 33 à 38 c la livre.

FROMAGE—Peu demandé et le détail et le placement sont limités. Nous cotons le Western Reserve et le factory 14 à 16 cents. Le dairy anglais du Nord et le fromage crème sont cotés à 16 à 17 c, et le fromage skim à 7 à 10 c. la livre.

FARINE DE MAIS—La farine kiln dried est cotée à $4 75 le baril pour les lots ronds. Détail à $4 75 à $5.

PEAUX—Le stock de peaux est encore faible et les prix fermes. Nous cotons, savoir: peaux vertes salées, des abattoirs de la ville à 13 ¾ c la livre, du salées à sec 16 à 18 cts. du séchées dry flint 17 à 19 cts, du préparées au Texas 17 à 19 c, du séchées du Mexique 20 à 21 cts la livre.

SEL—La demande est bonne à cause de la faiblesse du stock. Les prix ont haussé et nous cotons à $2 65 à 2 70 le sac de gros et de fin de Liverpool pris en magasin et $2 60 à $2 65 pris en entrepôts.

RIZ—Le marché est calme, les acheteurs en général se tenant à l'écart pour attendre l'arrivée du riz de la nouvelle récolte. En ce moment les transactions se bornent au placement et au détail à 8 à 10 c pour le riz de la Louisiane. Celui de l'Inde est coté à 10 à 10½ cts; Caroline 12 c la livre.

CORDE D'EMBALLAGE—Se vend au détail à 9¼ à 9½ cts. Les lots ronds sont cotés à 9 c.

DRECHE ET HOUBLON—Le marché est calme et les prix de l'article fléchissent en ce moment. L'article est coté à $2 80 à $2 90 le boisseau de drèche américaine, et $2 90 à $3 — pour celle du Canada. Le houblon est calme à 25 à 45 cents.

SUIF—Le suif de rendement opéré en ville est coté à 13 c et le suif venu de la campagne 12½ cts la livre.

BANDES DE FER POUR L'EMBALLAGE—L'article est coté à 7 c la livre et se vend en détail 7¼ c.

POIS POUR VACHES—Se vend en lots de placements à $3 — le boisseau.

COMESTIBLES—Les pommes de terre se vendent au dobarcadère à $3 à $3 25 le baril, les oignons $4 à 4 50 et les pommes $3 à $3 50 le baril.

VOLAILLE—Les poules se vendent au débarcadère à $7 la douzaine, les dindes $16 les oies $9 la douzaine.

### Marché aux Bestiaux.

Jefferson City, 22 juillet 1868.

Arrivé hier—481 bœufs du Texas, 81 veaux et vaches d'eau, — cochons, 507 moutons.

Vendu—387 bœufs du Texas, 371 veaux et vaches d'eau, 38 cochons, — moutons, 4 vaches à lait.

A vendre—320 bœufs du Texas, 125 veaux et vaches d'eau, 40 cochons, 509 moutons, 21 vaches à lait.

| | | | |
|---|---|---|---|
| Bœufs de l'Ouest, 1ère qualité, par tête | 25 00 | à | — |
| Do 2me do do | [illegible] | à | — |
| Bœufs du Texas, 1ère do do | 25 00 | à | 30 00 |
| Do 2me do do | 20 00 | à | 25 00 |
| Do 3me do do | 10 00 | à | 15 00 |
| Do do nourris au mais, par livre net | — | à | — |
| Cochons, par livre, gros | — | à | — |
| Moutons 1ère qualité, par tête | 5 00 | à | 7 00 |
| Do 2me do do | 3 50 | à | 4 00 |
| Do 3me do do | — | à | — |
| Vaches à lait, de choix, par tête | 50 00 | à | 75 00 |
| Do 2me qualité, par tête | 30 00 | à | 40 00 |
| Veaux d'eau, par tête | 4 00 | à | 7 00 |
| Veaux de lait, par tête | 4 00 | à | 7 00 |
| Chèvres, par tête | 1 50 | à | 4 00 |



### A louer.

Une petite maison, de quatre pièces, située dans le [illegible], rue des Ursulines No 1?? près Tremé. S'adresser rue de l'Esplanade No 96. 21 juillet—PP

### Banque des Marchands.

Nlle Orléans, 17 juillet 1868.

AUJOURD'HUI, à une réunion spéciale des Directeurs, les résolutions suivantes ont été adoptées à l'unanimité:

Résolu que les actionnaires sont priés de se présenter au local de la banque, le SAMEDI, 31 août prochain, de 10 heures du matin à 1 heure de l'après-midi, afin d'y voter.

1o—Sur la question de savoir s'il convient de réduire encore le capital de la banque;

2o—Sur la question de savoir s'il convient de réduire le nombre des actions afin de les convertir en actions de $100;

3o—Sur la question de savoir s'il convient d'annoncer le nombre des actions dans le but de porter le capital de la banque à cinq cent mille ($500,000) piastres ou pour représenter par cinq mille (5000) actions de $100.

21juillet—30118 THOMAS J. DIX, Caissier.

Décédé hier à 10 heures A. M., à l'âge de 37 ans, Madame HORTAIRE GUENARD, née Doralie Foret. L'enterrement aura lieu aujourd'hui 22 courant, à 8 heures A. M. très précises. Les amis et connaissances des familles Guénard, Foret et Molaison sont priés d'y assister, sans autre invitation. Le convoi partira de sa dernière demeure No 198 rue Clouet, 3me District.

Décédé hier soir à 10 heures, à l'âge de 37 ans, JEAN PICARD, natif de Serres-Castel, Basses-Pyrénées. Ses amis et connaissances, ainsi que ceux de son frère A. J. Picard, sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu cette après midi à 5 heures. Le convoi partira de la maison mortuaire, encoignure St Pierre et Derbigny.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle.

Décédé hier, 21 juillet, à 10 heures du soir, à l'âge de 37 ans, JEAN PICARD, natif de Serres-Castel, Basses Pyrénées. Ses amis et connaissances ainsi que les membres de la Société Française sont priés d'assister à ses funérailles. Le convoi partira de la demeure mortuaire, encoignure St-Pierre et Derbigny, à 5 heures. Par ordre du Président.

Le Secrétaire, A. BARBIER.

SERVICE FUNEBRE.

Un service funèbre sera célébré à l'Eglise St Barthélemy, à Alger, en mémoire de feue Dame ODILE BABIN, mercredi 22 de ce mois, à 7 heures du matin. Les parents et amis de la famille sont priés, sans autre invitation, d'y assister.

De la part de Joseph F. Babin. 21 juil—2

# $100,000

DE BILLETS DE VILLE

Seront achetés au plus haut prix du marché, AU BUREAU DE CHANGE De J. BRETTE, 6......RUE ST-CHARLES......6

Ainsi que l'Or, l'argent, Diamants et Bijouterie.

Ouvert de 7 heures du matin à 9 heures du soir. 26 juin—8mPP

### Loge Espérance No. 10.

A∴ O∴ G∴ P∴

Les Officiers et Membres de cette Loge sont priés de vouloir bien assister à la séance régulière qui aura lieu JEUDI 23 courant, à 7 heures 1/2 P. M. dans le local ordinaire de nos séances, rue St. Louis, entre Royale et Passage de la Bonne.

La plus grande ponctualité est requise. Par ordre du Vén∴, Grand A. L. TISSOT. ELIACIN LEVY, Secrétaire. 22 juil—2f

### Extrait de Caldwell.

UNE HUILE qui rend aux cheveux leur couleur primitive. Aucun lavage de tête n'est nécessaire. A vendre par G. N. MORISON, Importateur et droguiste en gros, No 12 de la rue des Magasins. Dr JAMES SYME, Droguiste en gros et en détail, No 120 de la rue du Canal.

En dépôt chez FELIX SARON, No 54 de la rue Baronne, près Canal. Dr J. MARTIN #8, Droguiste, coin Chemin, Félicité et Magazine.

Nlle-Orléans, 14 mai 1868.

EXTRAIT DE CALDWELL.

Ayant analysé cette huile et dans mes expériences l'ayant appliqué moi-même, je reconnais que c'est un des meilleurs articles qui aient encore été présentés au public pour rendre aux cheveux leur couleur primitive. En foi de quoi j'ai signé.

Signé FELIX SARON, Importateur de cheveux, "Southern Emporium." G. H. CALDWELL, Propriétaire de la patente. Hôtel des Etrangers No 120 de la rue de Chartres. 22 juil 3fpa

CAFE DE L'OPERA.

100...... rue Bourbon ......100

La société existant entre HENRI LONCQ & AUG. VIGNES est dissoute d'un commun accord. M. H. LONCQ continuera à tenir le dit établissement et reste seul chargé de la liquidation. Il prévient ses amis et le public en général qu'il fera tout son possible pour satisfaire ceux qui voudront bien lui continuer leur patronage.

H. LONCQ. A. VIGNES. 21 juillet—6m 28

AVIS.

GROCERIES. M. HTE. THOMAS ayant cédé son magasin de groceries, encoignure Dauphine et Hôpital, à M. L. DAMELE, remercie ses amis de leur patronage et leur recommande son successeur.

M. Damele fera tous ses efforts pour mériter la confiance de la clientèle de son prédécesseur et annonce respectueusement qu'il continuera les affaires sur le même pied et il croit pouvoir assurer au public en général qu'il a toujours un assortiment complet de groceries pour familles et de fantaisie, toutes sortes de vins, liqueurs, etc., aux prix les plus réduits. Nouvelle-Orléans 21 juillet 1868. 21 juil—3

### Reçu tout récemment,

UN NOUVEL ENVOI DES CELEBRES

PIANOS DROITS DE STEINWAY & SONS.

Qui sont reconnus aujourd'hui les MEILLEURS PIANOS d'Europe.

Ils ont reçu le premier prix ce dernier à l'exposition de Paris pour le son, l'élasticité et l'exécution de toucher.

A vendre, aux prix de fabrique, par LOUIS GRUNEWALD, Seul Agent. 10 juill—6 Au No 129 de la rue du Canal.

MALBERT FARRE, ex-surintendant des Ecoles Publiques du District... Il ouvrira une [illegible] [illegible] l'an.

### Graines. Graines.

JE viens de recevoir directement d'Europe, un approvisionnement des variétés suivantes:

| | |
|---|---|
| Choux Bonneuil, | Radis rouges demi-longs, |
| Do grand pomme, | Do navets rouges, |
| Do de Hollande, | Do longs rouges, |
| Do Quintal, | Carottes rouges demi-longs |
| Choufleur Paris hâtif, | Choufleur Paris tardif, |
| Do de Hollande, do, | Do d'Asie, gros, |
| &c. &c. | &c. &c. |

A vendre, en quantités en gros et au détail, au magasin de graines de B. F. VIRGIN, Rue Chartres No 94, Nouvelle-Orléans. 18 juillet—6f V—6f C

COMPAGNIE DE GAZ FUMOLINE PORTATIF.

LES Propriétaires des patentes, des appareils et des fluides se sont décidés à organiser une Compagnie pour la Louisiane, le Texas, le Mississippi et l'Arkansas. Ils se proposent d'appeler un versement de quinze pour cent du capital et prendront eux-mêmes une grande part des actions.

On peut voir voir les lumières de ce gaz tous les jours, au bureau de M. Chas T. Nash, encanteur, rue de Chartres, de midi à trois heures.

Des listes de souscription sont ouvertes au bureau de M. Chas. T. Nash, au bureau de MM. Henry J. Leovy et C. W. Christy, au No 50 de la rue du Camp. 19 juil—PP

EN vente, chez SUPERVIELLE & GAUTRUT, et reçue directement par le steamer français la Guyane:

2 p. pièces FROMAGE Gruyère, première qualité, 5 caisses SAUCISSONS Lyon, première qualité. 50 paniers VIN Champagne de la marque sans rivale Nest & Caamlon. Ce vin, bien supérieur à beaucoup importés jusqu'à ce jour, se distingue surtout par la finesse et la suavité de son arôme. Avis à tous les vrais connaisseurs. SUPERVIELLE & GAUTRUT. 18 juillet—31 11 rue Ste Anne.

Huile d'olive! Savon de Marseille, &c.

EN magasin et à vendre par le soussigné: 150 paniers huile d'olive, de différentes marques, grandes et demi bouteilles. 100 caisses savon de Marseille, dit Castille. 50 caisses fromages de Hollande. 20 meules véritable Gruyère suisse. 50 caisses et demi-caisses macaroni et vermicelli d'Italie. ANT LANATA, 19 juillet—6f 9 et 11, rue Jefferson.

### R. CONDON,

Entrepreneur de Pompes Funèbres, No 343, rue des Magasins, coin Delord, et No 39½, rue de Chartres, coin Champs Elysées.

A constamment un grand assortiment de CERCUEILS métalliques, CERCUEILS en bois de rose, acajou, noyer noir et en bois ordinaire. Il se charge de l'embaumement, de l'exhumation, de l'expédition des corps et loue des voitures. 4 juillet—1an

### HEBERT & ESCOUSSE

Ont l'honneur d'annoncer au public qu'à partir du MERCREDI 15 COURANT, leur magasin sera transféré du No 131 rue DE CHARTRES au No 129 même rue, COIN BIENVILLE, local dernièrement occupé par M. C. Duhamel. 12 juil—8f

DISSOLUTION DE SOCIETE.

LA SOCIETE existant sous la raison de LAMBERT & COMMAGERE, est dissoute ce jour par limitation, et la mort de Charles E. Lambert. L'a soussigné se servira du nom de Lambert & Commagere en liquidation. THEO. COMMAGERE, F. A. LAMBERT.

Nlle-Orléans, le 30 juin 1868.

SOCIETE.

LES SOUSSIGNÉS, successeurs de E. LAMBERT, ont formé ce jour une Société sous la raison COMMAGERE & LAMBERT, et continueront au même local et pour leur compte, le même genre d'affaires que l'ancienne maison. THEO COMMAGERE, F. A. LAMBERT. Nlle-Orléans, 1er juillet 1868. 1er juil—1 m

### Dissolution de Société.

LA Société qui a existé jusqu'à ce jour, entre les soussignés, dans cette ville sous la raison SLARK, STAUFFER & CO. est dissoute, aujourd'hui, par limitation et par la mort de M. Robert Slark.

L'un ou l'autre des associés survivants est autorisé à se servir du nom de l'ancienne Société pour la liquidation.

ISAAC H. STAUFFER, WILLIAM A. KENT, CHARLES MACREADY, Associés survivants. Nlle-Orléans, 1er juillet 1868.

### Formation de Société.

LES soussignés ont formé aujourd'hui une Société sous la raison STAUFFER, KENT & CO pour faire, en cette ville, le commerce de quincaillerie et de fer, comme le faisait l'ancienne maison SLARK, STAUFFER & CO.

ISAAC C. STAUFFER, WILLIAM A. KENT, CHARLES MACREADY, BENJ. F. ESHLEMAN. Nlle-Orléans, 1er juillet 1868. 1er juil—1m V

### Arrêtez-vous au Half Way House.

LE HALF WAY HOUSE, situé à l'extrémité du Chemin de fer de la rue du Canal, a été rouvert. Le jardin, qui est le plus beau de l'Etat, est ouvert à toute heure pour les promeneurs. On trouvera à la buvette les meilleurs vins et du Lager Beer de première qualité. Le jardin offre la promenade la plus agréable aux familles des environs de la ville. 3 juil—1m

TRAITEMENT DES MALADIES SECRETES ET DE LA PEAU.

Syphilis, Gonorrhée, Ulcérations, Engorgements, Dartres, Eczéma, Scrofule, Scorbut, etc., etc.

E. GAUDOX, Diplômé de l'Université de Paris, Rue Conti et Bourgogne. 22 oct

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER PONTCHARTRAIN.

CE chemin, qui a été allongé, est ouvert à partir de Dimanche, 19 du courant.

Prix du billet, pour aller au Lac et retour, le même jour ........ 25 cents. Enfants au-dessous de 12 ans ........ 15 cents.

L'extrémité du chemin en ville est fixée à la tête de la rue Lafayette où à quelques verges des débarcadères des bateaux à vapeur et des chalands, et dans le voisinage immédiat de tous les ENTREPOTS ET DES NEGOCIANTS EN PRODUITS DE L'OUEST. La Compagnie a élevé une GRANDE GARE POUR LE FRET capable de contenir au moins dix mille barils.

Les convois suivent l'heure de la ville, aussi exactement que possible, partiront comme suit. Ils s'arrêteront à la rue du Canal, au marché français, à l'ancienne gare des voyageurs et à la rue Claiborne:

| Le convoi à vapeur part de la nouvelle gare. | Le convoi à vapeur part du Lac. |
|---|---|
| A 6 heur. et quart matin | A 5 heures du matin. |
| A 7 " et demie matin | A 6 " et quart matin |
| A 8 " du matin. | A 7 " et demie matin |
| A 10 " et demie matin | A 9 " du matin. |
| A midi. | A 10 " et demie matin |
| A 2 heures après-midi. | A midi. |
| A 3 " | A 2 heures après-midi. |
| A 4 " | A 3 " |
| A 5 " du soir. | A 4 " |
| A 6 " | A 5 " du soir |
| A 7 " | A 6 " |
| A 8 " | A 7 " |
| A 9 " | A 8 " |

Le convoi de 9 heures du soir, venant du Lac n'ira pas plus loin que la gare des voyageurs, tête des Champs-Elysées.

Le char à cheval partira de la ville à 4 heures du matin, et du Lac à 10 heures du soir. Pour le moment, il ne pourra pas aller au delà de l'ancienne gare.

Pour les baigneurs et les pêcheurs, un convoi à vapeur partira de la nouvelle gare, à 4 heures du matin, le dimanche. Il y aura en outre un convoi entre 1 heure de l'après midi.

Les bagages, les effets légers de ménage et les provisions de famille seront reçus à l'ancienne gare et le voyageur le préfère. Dans ce cas les objets ne doivent être apportés que le jour du départ du bateau pour ce qui les concerne et au moins trente minutes avant le passage du train qui doit correspondre avec le bateau.

Les voyageurs venant de Mobile ou des villes d'eau qui désirent que leurs bagages et leurs effets soient délivrés à l'ANCIENNE GARE voudront bien le faire savoir aux officiers du bateau qui se feront un plaisir de faire assortir et mettre à part leurs effets sur le wharf.

21 juillet—29 P P. G. PANDELY, Surintendant Général.

### Compagnie du Chemin de fer des rues Canal et Claiborne.

Nouvelle route allant au Lac.

A partir de dimanche, 19 juillet 1868, les convois de vapeur (allant au Lac et revenant du Lac, et le retour), à la rue Claiborne, avec les cars à cheval de la COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DES RUES CANAL ET CLAIBORNE, allant par de grandes avenues, au coin des rues CANAL et REMPARTS. On abrège le trajet de 15 à 20 minutes en se rendant, par cette voie, à la rue du Canal.

On va de la rue des Champs-Elysées à la rue des Remparts en 25 minutes, de la rue Claiborne au Lac, en 12 ou 15 minutes. 18 juil RICHD J. EVANS, surintendant.

### TOURISTES.

VOUS qui passez l'été dans les Villes de Bains—vous qui souffrez de la Dyspepsie—vous tous enfin qui aimez un changement de diète—Et vous, enfants, venez au No 26 de la rue Baronne, ou au No 197 de la rue du Camp, acheter vos BISCUITS, vos CRACKERS, CRACKNELLS, SPICE NUTS, etc. Tout cela s'achète à la livre ou en boîtes de fer-blanc de toutes dimensions. Manufacturées à la boulangerie "London Biscuit Bakery," No 26 rue Baronne, Nouvelle-Orléans. Branche de Dépôt, No 192 rue du Camp. ☞ Un escompte libéral sera fait aux agents responsables. JOHN WESTRUP & Co, Propriétaires. 18 juillet—1m

MR. F. R. JUSTUS s'est, d'un commun accord, retiré aujourd'hui de la maison de commerce Pepin, Turcotte & Justus. Nouvelle-Orléans, 17 juillet 1868. A. PEPIN, J. TURCOTTE, F. R. JUSTUS.

Les soussignés ont assumé toutes les responsabilités de la susdite maison et continueront les affaires au même local, No. 151 de la rue du Canal, sous la raison PEPIN & TURCOTTE. A. PEPIN, J. TURCOTTE.

Les personnes qui doivent à la maison sont requises de s'acquitter immédiatement afin d'éviter des frais de recouvrement. 18 juillet—6t

### Navets garantis, de Buist.

NAVETS HOLLANDAIS plats, hâtifs, NAVETS A TETE POURPRE, NAVETS RUTA BAGA, jaunes.

A vendre à bas prix, au Magasin de Graines de RICHARD FROTSCHER. 18 juillet—1m No 12 rue Dumaine.

Cow Peas. Cow Peas.

550 SACS COW PEAS. A vendre par CHENOWETH, CASEY & CO. 17juillet—3f rue de la Nlle Levée, No 79.

Farine de mais. Farine de mais.

500 BARILS FARINE DE MAIS, séchée au four, de qualité de choix. A vendre par CHENOWETH, CASEY & CO. 17juillet—3f rue de la Nlle Levée, No 79.

Porc mess. Porc mess.

200 BARILS PORC MESS extra épais. A vendre par CHENOWETH, CASEY & CO. 17juillet—3f rue de la Nlle Levée, No 79.

Farine. Farine. Farine.

200 BARILS FARINE de choix, pour familles. 200 barils — XXX. 200 barils — superfine. A vendre par CHENOWETH, CASEY & CO. 17 juillet—3f rue de la Nlle Levée, No 79.

M. E. SALOMON se retire aujourd'hui de notre maison de commerce—Nouvelle-Orléans, 15 juillet 1868. E. J. HART & CO.

Les soussignés ont formé une SOCIETE sous la raison de J. LEVY & Salomon, pour les affaires de commission et de courtage, au No 28 de la rue Carondelet. J. LEVY, E. SALOMON, Associés. DAVID SALOMON & CO, N. Y., Associés en commandite. E. J. HART & CO., Associés en commandite. Nouvelle-Orléans, 15 juillet 1868. 15 juill—6f

### Avis.

LA Société existant entre les soussignés sous la raison J. LEVOIS & CO est dissoute d'un commun accord à partir du 1er juillet 1868.

M. L. Levois est chargé de la liquidation des affaires de la dite maison et continuera le même genre d'affaires à son compte.

Toute personne ayant à fournir antérieurement à cette date au nom de J. Levois, à payer à M. J. Levois & Co, tout bénéfices.

J. LEVOIS, F. MATHON. 12juill—1m

DENTISTES.

### Le Dr. CHARLES E. KELLS, DENTISTE.

Cabinet et domicile, No 14 rue Des... 3ème maison après la rue du Canal, près de Lopez.

Extraction de dents sans souffrance, au moyen du gaz hilarant ou protoxyde d'azote. 24 mars—1PP

### Dr. C. BLANCKE

416 & 418 Rue St-Charles...416 & 418

Grande Révolution dans la Chirurgie Dentaire.

ALUMINIUM! ALUMINIUM! La découverte la plus récente du siècle. GRAND SUCCÈS!

LE Dr. C. BLANCKE annonce à ses amis et au public qu'il pose des dents artificielles montées sur ce nouveau métal, de la manière la plus artistique. Les râteliers "Aluminium" sont beaucoup plus agréables et durent beaucoup plus que les râteliers montés sur or et sur argent, ils sont bien plus légers, coûtent beaucoup moins cher et ne sont pas affectés par les acides. 28 mars—1an

CONSERVEZ VOS DENTS. J. A. CARADAVANT, CHIRURGIEN DENTISTE, 196 ......RUE DU CANAL ......196 entre Bourgogne et Remparts, continue à exécuter scientifiquement toutes les opérations dans l'art du dentiste. Consultations en français, en espagnol et en anglais. 1er mai—PP

### TRAITEMENT SPECIAL DES MALADIES CHRONIQUES.

LE Docteur A. De SAUSSET se charge, à forfait, des maladies anciennes, telles que: maladies secrètes (fleurs blanches, blennorrhées, ulcères), Rhumatisme, Goutte, Dyspepsie Chronique, Maladies de Foie des voies urinaires et la Surdité.—Cabinet de consultations, encoignure Orléans et Bourbon, tous les jours, de midi à 1 heure. Résidence, rue d'Orléans No 76. 14 fevr—1an

### MOULINS A CANNES A SUCRE ET EVAPORATEURS, MANUFACTURES AU KENTUCKY.

CES Moulins à sucre et les Evaporateurs à sucre, [illegible] sans mousse, sont destinés aux petits planteurs et se vendront aux prix suivants:

Prix à la Nouvelle-Orléans.

Moulin No 1 ou A de la force d'un cheval léger, seulement $85. Evaporateur No 2 en fer galvanisé, $50. Capacité de huit cents livres en vingt quatre heures et total du tout seulement $175.

Moulin No 2 ou lettre B de la force d'un cheval lourd, seulement $100. Evaporateur No 3 seulement $90, faisant cent vingt livres de sucre en vingt-quatre heures. Total du tout seulement $1[illegible].

Moulin No 3 ou lettre C, de la force de deux chevaux, léger, seulement $125 avec un Evaporateur No 4, coûtant $100. Coût total seulement $225. 1,300 livres de sucre en vingt quatre heures.

Moulin No 4 ou lettre D, de la force de deux chevaux lourd, seulement $1[illegible] et un Evaporateur No [illegible] $1[illegible]. Total $285. 1,900 livres de sucre en vingt quatre heures.

Tous ces Moulins sont verticaux.

Le Moulin No 5 ou lettre E est un moulin horizontal, à deux ou quatre chevaux, capacité de 2,400 livres de sucre en vingt quatre heures. Coût $225. Un "pan" Nash, en cuivre, employé avec ce moulin, coûte $250.

Le Moulin No 6 ou lettre F pour 3000 livres, est de grande force, fait 5 000 livres de sucre en 24 heures, est à quatre forts mulets ou peut fonctionner à vapeur. Il ne se vend que $500 et les "pans" doublés en cuivre, $350.

Moulin Horizontal—à vapeur.

Le Moulin F à vapeur, de la force de quatre chevaux capacité de 5 boucauts en 24 heures, seulement $225.

Le Moulin F, machine de six, huit ou dix chevaux, au prix de $350 et capacité de 5 boucauts en 24 heures.

Tous les ordres doivent être adressés à WM. L. CUSHING au Eagle Cotton Gin Depot, No 61 de la rue St-Charles, Nouvelle-Orléans, seul agent dans les Etats du Sud.

Faites demander les circulaires qui donnent une description complète de ces moulins. 27 juillet—1m comp

CHANGEMENT DE LOCAL;

### ELKIN & CO.

ONT TRANSPORTE LEUR ENTREPOT DE TAPIS ET DE TOILES CIREES, Au No 168 de la rue du Canal, (EN FACE DU CHRIST CHURCH.)

Tapis, Toiles Cirées, Nattes, Rideaux à Bandeaux, &c. 15 juil—1m PP

ENTREPOT DE TAPIS, 19, rue de Chartres

### A. BROUSSEAU & Co.,

Importateurs, offrent à Bas Prix:

TAPIS—Anglais et américains, de toute espèce; toiles cirées, à meubles, et émaillées.

NATTES—Mil rouleaux nattes de Chine; 100 pièces de coco.

STORES—Couvertures de tables et de pianos.

DESSUS DE TABLE—Droguet toile et feutre.

RIDEAUX—Dentelles, Reps, tapisseries, damas, &c.

COUVERTURES DE MEUBLES—toile et coton, rubans, &c.

CORNICHES Bandes Plaques, &c. 29 sept

### Aux Contribuables.

LES personnes qui doivent des taxes à la paroisse ou à la ville de Jefferson peuvent se procurer des mandats de ville et de paroisse, avec escompte libéral, à notre bureau. VOSSIN & SEYMOUR, 17juillet—6f rue Carondelet, No 46

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun.

Nlle-Orléans, 6 juillet 1868.

L'ELECTION annuelle de Directeurs de cette Compagnie aura lieu, au bureau, No 14 de la rue Carondelet, le LUNDI 20 du courant. 7 juil—16f CHS. KNOSTFELD, Secrétaire.

Bureau du Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans et de Carrollton.

Nlle-Orléans, Lac, 3 juillet 1868.

AUJOURD'HUI, à une réunion spéciale des Directeurs de cette Compagnie, il a été déclaré un dividende de quatre piastres, ou action, dividende qui sera payé aux actionnaires à partir du 20 courant. La Compagnie acquittera les taxes de revenu intérieur des Etats-Unis sur ce dividende. 7juil—PP F. McBRIDE, Secrétaire.

Banque Crescent City.

Nlle Orléans, 2 juillet 1868.

LE 1er du courant, à une réunion de la Direction, il a été déclaré un dividende de trois pour cent, libre de taxe,—dividende qui sera payé aux actionnaires à partir du 6 courant. 3juil—1m CHAS. FAURIE Jr., Caissier.

### Banque de l'Union de la Louisiane.

Nouvelle-Orléans, 19 juin 1868.

AUJOURD'HUI, à une réunion des Directeurs, la résolution suivante a été adoptée—

"Il est résolu qu'à la demande d'une majorité des actionnaires, une assemblée des actionnaires aura lieu, au local de la banque, le MERCREDI, 22 juillet prochain, de 10 heures à midi, pour affaires importantes qui leur seront soumises." 21 juin—au 22jlt GEO. A. FREERET, Caissier.

### Banque de l'Union de la Louisiane.

Nouvelle-Orléans, 19 juin 1868.

AUJOURD'HUI, à une réunion des Directeurs, Mr E. F. Lavillebeuvre ayant donné sa démission de Président, M. Saml Bell a été élu Président à l'unanimité. 21 juin—30f GEO. A. FREERET, Caissier.

### Chemin de Fer d'Orléans.

Bureau, No 15, rue Dauphine.

CONFORMEMENT à l'article 8 de la Charte de la Compagnie, une assemblée des actionnaires aura lieu au Bureau de la Compagnie, JEUDI, 30 juillet, à 10 heures du matin, à l'effet de prendre en considération un amendement à la Charte.

Par ordre de la Direction, JULES BENIT, Secrétaire. 29 juin—au 30 juil

# D. LOPEZ.

### Encoignure Chartres et Conti.

Fabrique de chocolats, confitures, bonbons, de dragées, pâte et gâteaux, raisiné et gelée de coings.

A l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'il a repris la direction de son ancien établissement et qu'il le vendra aux prix les plus réduits. Il appelle spécialement l'attention des marchands et épiciers sur la vente du chocolat. Fresh candy et café moulu en gros et en détail. 16 juil—1m

### Chaux de l'Alabama à vendre.

JE reçois constamment de la Chaux de l'Alabama que je vends à des prix les plus bas, ou vendrai pour les fours sur les bateaux de mon choix pour mes souscripteurs. Cette chaux est supérieure à toutes celles que l'on peut se procurer dans cette ville, et je l'offre aux entrepreneurs de construction, à la fabrication du ciment. SAMUEL JAMISON, 5juil—6m Rue Carondelet No 65.

### Julius Loeffler,

(successeur de Chas. LOEFFLER,) POSEUR DE TUYAUX DE GAZ, et fabricant D'installations de Gaz, Tuyaux, Etc. No. 128 rue de Chartres, entre St-Louis et Toulouse. 21 mai—3m Nouvelle-Orléans.

BOIS DE CONSTRUCTION GEORGE MERZ.

Moulin à raboter et à bâtisser du bois de construction.

Au coin des rues Toulouse et St Bernard, Vieux Bassin.

DU Bois préparé et brut, des châssis des jalousies, des portes, et des marches d'escalier, etc. Il exécute toujours promptement, pour des plus bas prix. Les ordres exécutés avec l'abord d'une attention [illegible].

### MALADIES DES YEUX.

LE DR. HOMBERGER, ancien chef de clinique de l'Hôpital des Yeux à Paris, est de retour à la Nouvelle-Orléans, de ..., il pose les yeux artificiels. Consultations de 11 à 3 heures au No 160 rue Canal. Consultations publiques et gratuites mardi, jeudi et samedi. 14 avril—1an

HOTELS RESTAURANTS &c.

### Pension à la Baie St-Louis.

MME STOCKTON annonce à ses amis et au public qu'elle a ouvert son établissement à la Baie St-Louis, Elle peut recevoir les pensionnaires. Les prix sont modérés. 25 juin—6m

### Pension Française TENUE PAR URBAIN RAMBAUT, A BILOXI.

M. URBAIN RAMBAUT a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public qu'il vient d'ouvrir un établissement... pension française à Biloxi... Huîtres, chambres, repas... 16juin—1m

### HOTEL CRESCENT, A LA BAIE ST-LOUIS.

CET Hôtel si bien connu est en voie de réparation complète. L'ouverture en aura lieu le 20 juin. Les prix y ont été réduits en vue des circonstances actuelles. TOULME & SAUCIER, Propriétaires. 7 juin—2m

### Hôtel de la Grand'Ile.

L'ouverture de cet Hôtel aura lieu le 1er JUIN. Les bâtisses sont complètement réparées. Il s'est construit un chemin de fer à chevaux pour le transport des pensionnaires de l'hôtel au bord de la mer. Les bains et la pêche abondent pendant toute la saison, dans cette partie du pays et la table est excellente. Les bains du Golfe valent ceux de Long Branch et de Saratoga. Un beau bateau fait le service du Canal Harvey à l'Hôtel.

— PRIX —

Par jour ......... $ 2 75
" semaine ......... 15 00
" mois ......... 50 00

Moitié prix pour les enfants et les domestiques. On traite de gré en gré pour la saison. 17 mai—3m B. MARGOT, Propriétaire.

### Presses à Coton à vis, de Newell.

LA Presse à Coton, à vis, de Newell, faite par Shedman & Co, est supérieure à toutes celles que l'on possède. Elle est faite de fer, en 24 et garantie pour vingt ans. C'est de toutes les presses de ce genre, la seule qui ait de la valeur. On en a vendu plus de 600 Le prix en a été réduit de vingt pour cent. WM. L. CUSHING, seul Agent, 5juill—1m Rue St Charles No 61, coin Union.

### Presse à Coton, d'Ingersoll.

C'EST une presse à bras économique pour les habitations. C'est la seule qui ait pu faire des balles de 500 livres. Il ne faut pour la faire fonctionner que deux à quatre hommes, sans mulets, chevaux, etc. L'économie est donc évidente. Chaque presse est munie complète de la boiserie, et emballée de manière à être expédiée. Elle est accompagnée de renseignements indiquant comment il faut s'y prendre pour la monter, et on peut s'en servir deux heures après l'avoir reçue sur l'habitation. Plus de 1000 de ces presses sont employées en ce moment. A vendre par W. L. CUSHING, seul Agent, 5 juil—1m Rue St Charles No 61.

MOULIN EAGLE A COTON.

IL n'est pas de moulins qui ait été plus souvent essayé dans toutes les parties du monde où l'on cultive le coton, surtout dans la Grande Vallée du Mississippi. Il n'en est pas dont on se soit montré plus satisfait. Une expérience de quarante ans nous met à même d'offrir aux planteurs une machine qui n'a rien à craindre de la concurrence. Le travail en est parfait et tous les perfectionnements que peut y apporter l'habileté des mécaniciens y sont introduits sans qu'il en coûte rien au planteur. Nous référons le public à presque tous les planteurs de la Vallée du Mississippi. Les hommes dont l'opinion est basée sur une longue expérience méritent d'être écoutés. W. L. CUSHING, seul agent, 5 juillet—1m Rue St-Charles, No 61.

### L. CRESSON,

PEINTRE, 103 et 105 rue Bourbon, près l'Opéra,

Tient un magasin de PAPIER PEINT pour tenture et décoration, ainsi d'ARTICLES DE PIETE: Images, chapelets, gravures, tableaux, &c. &c. Il se charge de la pose des papiers, ainsi que des ENCADREMENTS, des travaux de peinture, dorure, décors. nov—1 an

### AGENCE GENERALE

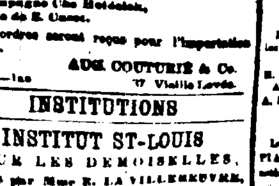

Eau-de-vie Sauvage de Forgeix Fils, De Alphonse Cabanne, Champagne Ulo Heidsieck, Porte de S. Omer.

Des ordres seront reçus pour l'importation directe.

AUG. COUTURIE & Co. 26fév—1an 37 Vieille Levée.

### INSTITUTIONS

### INSTITUT ST-LOUIS POUR LES DEMOISELLES,

Dirigé par Mme E. LA VILLEBEUVRE, SUCCESSEUR DE Mme DESON,

*No 275, rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital.*

On peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'établissement. 2faout—1an

COLLEGE COSMOPOLITE, DIRIGE PAR CH. CARON, Rue du Canal, 230.

PENSIONNAT ET EXTERNAT—Classe du jour de 9 heures à 3 h. pour les garçons; classe du soir de 6 à 9 heures pour les grandes personnes.

Enseignement: L'anglais, le français, l'allemand, l'espagnol, le calcul, la tenue des livres, l'écriture et toutes les connaissances usuelles. 15mai—1an, [illegible]

Tirage de la Loterie de l'Etat de Kentucky

POUR LE 21 JUILLET — CLASSE 466. Plan de Police.

| | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 15 | 48 | 60 | 19 | 55 | 13 | 17 | 16 | 33 | 30 | 10 | 23 | 40 |

Les soussignés certifient que les numéros ci-dessus sont les numéros sortis au tirage de la loterie légalisée. C. T. HOWARD. Marchand de billets de loterie, au coin des rues Camp et Commune.

AVIS.—Méfiez-vous des prétendues loteries.—La loterie du Kentucky et celle de la Georgie sont les seules légales dont les tirages sont publiés dans les journaux de prétendues tirages, et de lots imaginaires et des fausses promesses.—1m 24 juin—1m

### Loterie de l'Etat de la Georgie,

Au profit de l'Asile des orphelins de [illegible]

PLAN DE POLICE—TIRAGE DU 21 JUILLET. No 201.

| | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 71 | 50 | 27 | 9 | 69 | 45 | 70 | 38 | 42 | 4 | 58 | 31 | 60 | 12 |

Les tirages quotidiens de la Loterie de l'Etat de la Georgie sont publiés dans "l'Appeal" de Memphis, le "Constitutionnalist" d'Augusta, le "News and Herald" de Savannah, "l'Intelligencer" d'Atlanta et d'autres journaux du Sud dont les lecteurs ainsi que des officiels régis d'Atlanta se trouvent au "General Office, No 25 Commercial Place, où l'on peut les voir. Le commerce donne un partage à tous les porteurs des lots gagnants. DAVE C. JOHNSTON, Agent. 12 mai—1m

### UN GRAND CONCERT VOCAL ET INSTRUMENTAL

Aura lieu Dans la salle du Lycée (à l'Hôtel-de-Ville), le LUNDI, 27 JUILLET 1868, AU Profit de la Société de Bienfaisance de l'Union, Et pour le soutien des Veuves et des Orphelins de la guerre.

CE Concert sera sous la direction de Mme. DUBOS, qui sera secondé par M. HERMAN BRAUN, célèbre Violoncelliste, et plusieurs amateurs distingués.

Prix du billet, $1.—Le Concert commencera à 8 heures.

Mme A. Murphy, présidente; Mme Fanny Favre d'Aunoy, trésorière; Mme E. Kerr, [illegible]; Mme Johnson, secrétaire. 16 juillet—6

### CONCERT

Sous la Direction de M. CARLO PATTI, TOUS LES SOIRS, Dans l'établissement de M. F. DUMONTEIL, angle Canal et Bourbon. 28 juin—1m

### A Louer,

UNE MAISON, située à l'encoignure des rues Orléans et Derbigny. Possession immédiate. S'adresser à A. CARRIERE & CO., 1 juillet—1M 15, rue Bienville.

Avis! Avis!

MAISON CANAUX & VERRIEROLLE, No. 73, Vieille-Levée.

CETTE maison si avantageusement connue tant pour la supériorité de leurs marchandises, que pour le bon marché, prévient leur nombreuse clientèle et le public en général, qu'ils viennent de recevoir un assortiment complet de liqueurs, cordiaux, sirops, vins, cognac, marasquins, anisette, curaçao, rhum, kirsch, chartreuse, vanille, amer, absinthe, eau-de-vie de Grenoble, cassis du Midi, d'Or, punch au rhum, eaux-de-vie, eau-de-vie de Dantzick, Brandy à fruits, whiskey, bitters de toutes les marques, vins de toutes sortes; fruits au jus, et à l'eau-de-vie, liqueurs de toutes marques, vins de choix. [illegible] 16 juil—1m

LES Soussignés, commissaires de la Banque de la Louisiane, liquidation, annoncent aux porteurs des billets de cette banque que, conformément à l'acte de 1842 No 22 approuvé le 5 mars 1842, de la Législature de cette Etat, ils recevront des billets jusqu'au 30 juillet 1868 prochain. De précédemment en entrée de la Banque privés, à partir du 30 juillet 1868, [illegible]... Les porteurs des billets devront s'adresser directement aux commissaires, munis de la liste de leurs billets ou de leur lettre, le numéro, la date et la valeur du billet. F. N. MORGAN, C. H. WILLOUR, J. F. IRVINE, Commissaires. 15 juillet—1m

Miracles de Bon Marché.

SHAKESPEARE, complet ....... 25 cents. BURNS, do ....... 25 cents. BYRON, do ....... 25 cents. ESSAYS OF ELIA ....... 25 cents. Tous les ...... des WAVERLY Novels ..... 25 cents. DICKENS, complet, par volume ..... 25 cents.

JAMES A. GRESHAM, LIBRAIRE ET MARCHAND DE FOURNITURES DE BUREAU, No 92 de la rue du Camp.

Appelle l'attention du public de la Nouvelle-Orléans sur ce stock immense d'ouvrages des principaux auteurs français, allemands et anglais. Il vient de publier les ouvrages suivants... et les sociétés littéraires en Angleterre. Le catalogue de ses livres est illustré. Il sera fait un escompte libéral aux marchands. Demandez, chez GRESHAM, "FREE TRADE EDITIONS" des poètes et des romanciers anglais... Prix fixé pour tous... JAS. A. GRESHAM, 14 juillet—1m No 92, rue du Camp, Nlle-Orléans.

### WASHINGTON EXCHANGE,

RUE St-CHARLES, No 13, Nouvelle-Orléans, entre les rues Commune et Canal. D. M. STELLA, 4 fév—1an Propriétaire.

### Moulin à riz—Moulin à riz.

NOUS avons l'honneur de prévenir nos amis, ainsi que le public en général, que M. PEYRE MCKINLEY, inventeur de ce nouveau moulin à riz, et que depuis trente ans nous avons mis en vente et établi dans les moulins de riz... [illegible]

On peut voir, à notre établissement, un modèle de la machine (patentée) à vanner le riz de M. Kinley. Cette machine sera vendue [illegible]. LEEDS & CO. Au coin des rues Delord et Fouchet.

### FONDERIE DE LEEDS [ETABLIE EN 1825.]

Au coin des rues Delord et Fouchet.

NOUS annonçons à nos amis et au public que nous avons toujours en main, à la vente, des MACHINES A VAPEUR, des moulins à sucre, des Chaudières à vapeur, des moulins à scier, des Machines à couper le bois, des roues de voitures, des Bouilleurs à fourneaux, des Machines, des Moulins, à grain... et des machines de toute espèce. 14 mars—1an

### $10,000 de Récompense

VOLÉ, AUJOURD'HUI, A LA BANQUE DU CANAL, un paquet fait pour la Compagnie d'Express du Sud, adressé à M. MORGAN'S SONS, New-York, contenant CINQUANTE MILLE ($50,000) piastres en billets "Legal Tender" de mille (1,000) piastres, numérotés comme suit:

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| 2,775* | 8,869 | 13,903* | 23,723* | [illegible] |
| 3,719* | 8,588 | 14,335* | 25,936* | 35,747* |
| 3,515 | 8,988 | 13,811 | 25,353* | 35,797* |
| 3,907* | 10,045* | 14,543 | 26,415* | 35,843* |
| 4,047 | 10,303 | 16,731* | 28,487* | [illegible] |
| 4,567 | 10,319* | 16,847* | [illegible] | [illegible] |
| 5,227 | 11,469 | [illegible] | 30,463* | 36,619* |
| 5,363* | 12,019* | 19,131 | 32,879* | 41,851* |
| 6,727 | 12,147* | 19,196 | 34,541* | 42,999* |
| 7,295 | 13,619* | 19,135* | 37,830* | 45,351 |

Le tout daté du 10 mars 1863, lettre C.

Le public est prévenu de ne pas accepter les dits billets. La susdite récompense sera offerte à quiconque fera retrouver l'argent.

* Billets de nouvelle série. Nlle Orléans, 20 mars 1868. 20 avril—PP [illegible] JUNGENVILLE, caissier.

### COMPAGNIE D'ASSURANCE ATLANTIC DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Bureau: rue du Camp, No 19, Nouvelle-Orléans, 9 juillet 1868.

CONFORMEMENT à sa charte, la Compagnie publie le second état annuel de ses affaires.

Montant des primes de l'année expirée le 1 juillet 1868, savoir:

| | | |
|---|---|---|
| Primes d'incendie | $ 64,0?? 0? | |
| Primes de mer | 88,416 35 | |
| Primes de rivières | [illegible] | |
| | | [illegible] |
| Pertes payées dans la même période: | | |
| Sur risques d'incendie | $ 26,544 02 | |
| Sur risques de mer | 24,168 00 | |
| Sur risques de rivières | 11,002 20 | |
| | 61,1?? 60 | |
| Primes remboursées | 2,447 65 | |
| Réduction (rebate) | 22,150 00 | |
| Taxes et Revenu Intérieur | 4,772 30 | |
| Réassurances | 12,266 64 | |
| Dépenses, loyer, etc., intérêts en moins | 11,002 26 | |
| | | 107,??? 1? |
| | | [illegible] |

ACTIF:

| | |
|---|---|
| Billets par actions | $ [illegible] |
| Prêts sur hypothèque | [illegible] |
| Prêts sur garanties | 12,[illegible] |
| Effets à recevoir, courte échéance | 2 ??? 00 |
| Actions du Valette Dry Dock | 1,000 00 |
| Actions de la Compagnie d'Omnibus | 200 00 |
| Actions d'assurances | 1,200 00 |
| Primes en voie de perception | 14,912 63 |
| Effets à recevoir, payables en demande | 20,000 00 |
| Meubles de bureau | 2,301 30 |
| En caisse | 26 887 41 |
| | $[illegible] |

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

E. RIGNEY, Président. H. F. JANVIER, Secrétaire.

Assermentés et signés pardevant moi, ce 11 juillet A. D. 1868. A. SHELLEY, Deuxième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

Les directeurs ont déclaré un dividende de CINQ PIASTRES par action, lequel sera porté au crédit des actions non encore payées.

H. F. JANVIER, Secrétaire. E. RIGNEY, Président.

—Directeurs:—

| | |
|---|---|
| E. Rigney, | S. H. Oxnley, |
| G. W. Menzes, | W. H. Simmons, |
| William Van Phul, | Jos. Byrnes, |
| R. F. Janvier, | R. J. West, |
| T. Prudhomme, | C. H. Suria, |
| R. L. Mann, | R. Newman, |
| J. P. Singleton, | A. D. Grieff, |
| Wm. Agar, | Jno. H. Rosa, |
| C. H. Slaybeck, | Geo. Sizona, |
| Alexander Marks, | [illegible] |

22 juillet—1an—[illegible]